OBJECTIF DE LA LIBERTE

Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

MANDAT DE LA LIBERTE

Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine.



LA LIBERTÉ

Vol. 61 No 2 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 11 AVRIL 1973 15¢

UN EDITORIAL

Pas de subterfuges politiques dans le droit à la vie

Un vide. Un étrange vide difficile à expliquer. Au moment de quitter le Palais Législatif samedi après-midi, en compagnie des quelque cent cinquante autres "participants", je ressentais, tout comme plusieurs d'entre eux, ce vide créé à la suite de la frustration d'être venu se mesurer à l'obstacle, à la Loi, et d'avoir buté contre une obstination imperméable à nos sentiments de respect de la vie humaine. Cent cinquante personnes avaient marché sur le parlement cet après-midi, en protestation contre les lois de notre pays qui permettent, d'une façon ou d'une autre, l'avortement. Ces 150 militants, défenseurs du droit fondamental de l'homme, ont fait halte aux marches du Palais Législatif où finalement à l'heure du départ, ils y déposèrent leurs pancartes, tout comme autrefois l'on déposait ses armes aux pieds du grand César en se souscrivant ainsi à la volonté et à la puissance de ce maître. Leurs doigts piqués par le froid, et leur foi en nos dirigeants politiques un peu minée, les jeunes de la Montagne pouvaient cependant se réconforter du sentiment d'avoir "fait quelque chose". Mais ils ne pouvaient se réchauffer longtemps à ce feu de paille qu'était la continuité de leur action cet après-midi, car ce "vide" que l'on ressentait en disait long sur le désintéressement auquel l'on devait faire face.

Certains avaient questionné l'utilité d'une telle marche de protestation sur le parlement. Mais les principaux instigateurs, des jeunes étudiants de la Division Scolaire La Montagne, ressentaient sans doute l'énorme besoin de poser un tel geste, ne fusse que pour se purger du sentiment de "toujours en parler, mais de faire peu". Les jeunes de la Montagne sont devenus plus que des alliés à une cause, ils sont devenus eux-mêmes une force centralisante reconnue à travers la province. Ils ont accompli, par le passé, un travail considérable du côté de la sensibilisation des gens à l'atrocité des meurtres qui sont accomplis dans notre société, sensibilisation faite par des réunions et causeries (St-Claude, St-Pierre) devant des assemblées et à la télévision. Mais pour que tout ne soit pas dénudé par un manque de continuité (l'on peut aussi s'interroger sur la portée des longues listes de pétitions envoyées au gouvernement), une action directe au niveau du gouvernement, telle cette marche, s'imposait.

Donc samedi à 15h00, quelque cent cinquante personnes de la Montagne et des paroisses avoisinantes, auxquelles s'étaient joints quelques étudiants et un professeur du Collège de Saint-Boniface, se réunissaient devant l'édifice

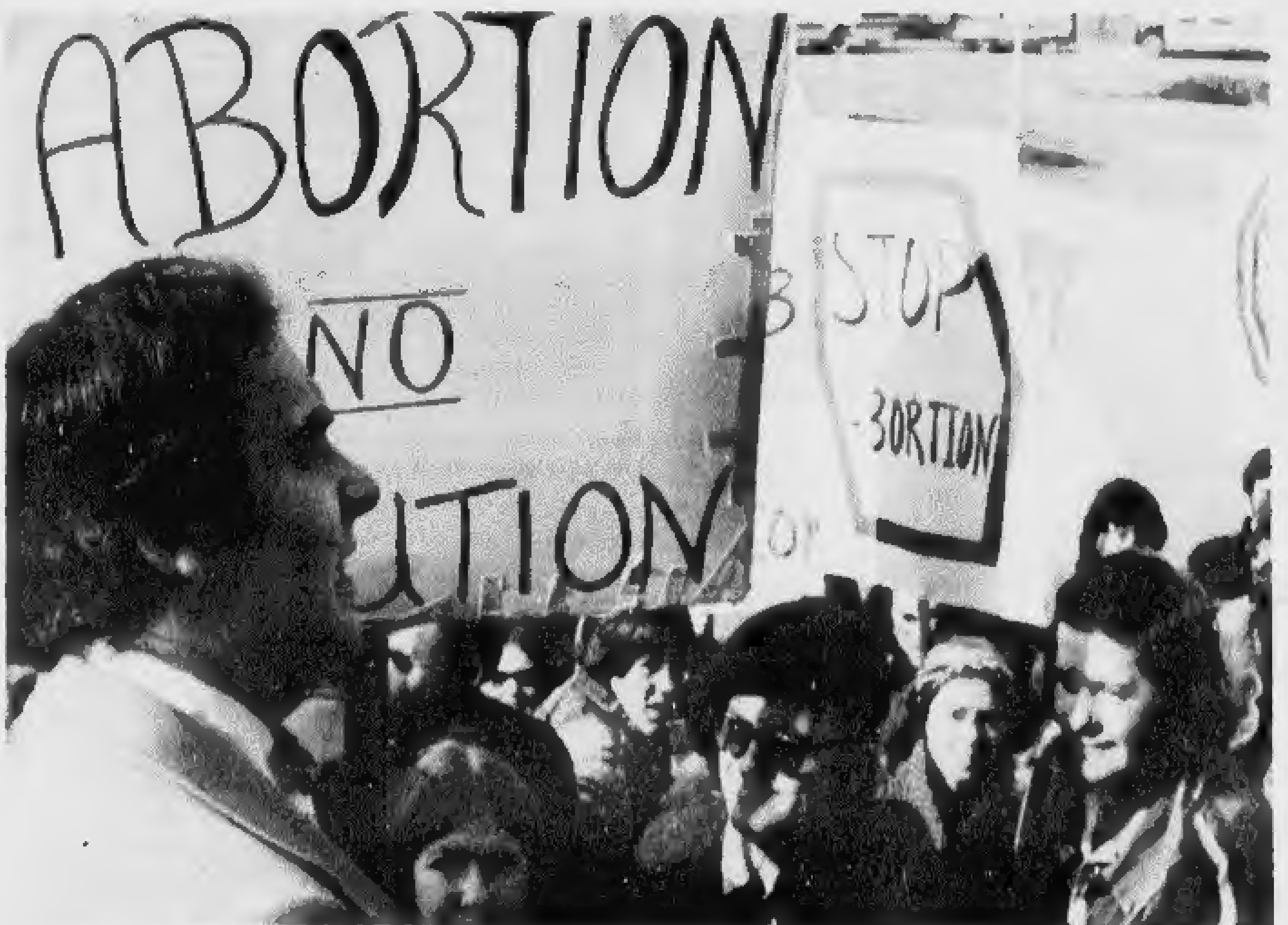
suite à la page 4



Pancartes en main, les jeunes de la Montagne montent l'avenue Portage.



Destination des protestataires, en vue : le Palais Législatif.



Le premier ministre Schreyer répond aux questions des protestataires.

brasse et cuit...



par Hubert Pantel

Le ministre responsable d'Autopac, l'honorable Howard Pawley, a annoncé la semaine dernière un nouveau service pour les automobilistes impliqués dans un accident le soir ou en fin de semaine, alors que les Centres de réclame d'Autopac sont fermés. Si une voiture doit être remorquée, elle peut être amenée directement au nouvel entrepôt d'Autopac, situé au 474, chemin Panet. On vous offre ce service 24 heures sur 24. L'automobiliste peut ensuite aller faire son rapport à l'un des trois centres d'Autopac, une fois ces bureaux ouverts. Ce nouveau service sur le chemin Panet veut dire qu'il ne sera plus nécessaire qu'une automobile soit traînée quelque part en attendant l'ouverture des bureaux Autopac, ensuite être traînée pour un estimé, et finalement pour réparations: l'entrepôt sur la rue Panet fournit également estimé et réparations

Bientôt le hockey sera terminé (je dis bientôt, mais dans les séries éliminatoires de la LNH, il y a possibilité de jouer 49 parties...), il y aura une courte pause dans le domaine des sports (pour ceux qui ne sont pas fanatiques du baseball), et ensuite ce sera le football qui retiendra l'attention. 1973 sera sans doute l'année des Blue Bombers de Winnipeg. Espérons que cette équipe aura autant de succès dans ses matchs que celui qu'ils connaissent quant à l'assistance aux matchs: en effet, les billets de saison ne sont en vente que depuis la semaine dernière, et déjà il y aurait 17,000 demandes de billets de saison sur une possibilité maximum de 22,000. Il faut s'attendre à ce que les Blue Bombers jouent à guichet fermé toute la saison!

Aux Etats-Unis, et plus particulièrement dans l'état du Maine, il semble que l'on prône le bilinguisme pour préserver les cultures. En 1964, le président du seul journal de langue française de cet état, M. Roméo Boisvert (du journal LE MESSAGER) avait dit que l'état du Maine se verrait perdant si les canadiens-français décidaient d'abandonner leurs liens ethniques. A ce temps-là, il semble que plusieurs des groupes ethniques du Maine (français, russe, slave et indien) étaient prêts à s'angliciser, car on croyait que c'était la seule façon de réussir aux Etats-Unis, et on croyait que la perte d'un héritage culturel très riche était un bien petit prix à payer pour le grand "rêve américain". Aujourd'hui, ce grand rêve est devenu un cauchemar dans bien des circonstances, et les groupes ethniques cherchent de nouveau à s'identifier à leur langue, croyances et rites propres. Une loi en étude dans cet état viserait à donner aux ethnies d'une population assez considérable la chance d'avoir une éducation bilingue jusqu'au grade 8 (présentement, la loi permet l'instruction d'une deuxième langue jusqu'au grade 2 seulement). Ceux qui favorisent la nouvelle loi le font parce qu'ils croient que conserver les ethnies est chose essentielle, et pour ce faire il faut éliminer tout sentiment d'infériorité, toute honte. Les français souffriraient particulièrement de ce sentiment, semble-t-il, de par la pauvreté économique qu'ils ont toujours connue, ainsi qu'un certain refus d'assimilation dans la culture anglaise prédominante. Enfin, espérons que cet état de choses sera vite rectifié.

Il faut le dire: la décentralisation devient vraiment une manie! Ainsi, on apprenait la semaine dernière que la Galerie d'art de Winnipeg avait reçu un octroi de $147,000 pour exécuter les politiques du Secrétariat d'Etat, soit "la démocratisation et la décentralisation de notre héritage culturel national". Cette somme sera utilisée pour l'amélioration des services de la Galerie, de sorte que celle-ci pourra s'occuper d'une plus grande variété d'activités.

Espérons seulement que cet engouement pour la décentralisation (très louable en principe) ne devienne pas une véritable manie ou chaque organisation, dès qu'elle fera un pas pour "rejoindre" le peuple, ira crier à Ottawa "on veut une subvention pour nos efforts"!

Le Fédéral contribue au projet expérimental de revenu garanti au Manitoba

OTTAWA – Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable Marc Lalonde, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement fédéral avait acquiescé en principe de contribuer au financement d'un projet expérimental de revenu garanti, en collaboration avec la province du Manitoba. On entreprendra immédiatement la réalisation de ce projet dont le gouvernement fédéral assumera 75 p.c. des coûts. La province du Manitoba contribuera 25 p.c. du coût du projet et aura la responsabilité de son implantation.

D'après M. Lalonde, ce projet traduit l'intérêt que les deux Administrations attachent à l'analyse de la portée des régimes du revenu garanti. Le public ne cesse de se préoccuper des effets éventuels de ces régimes sur la motivation au travail, ainsi que des méthodes d'administration efficace et équitable en fonction de l'examen du revenu. Le projet pilote manitobain s'attachera à l'étude de ces deux questions.

Le Ministre a aussi signalé que ses fonctionnaires oeuvraient de concert avec l'équipe manitobaine, chargée de la réalisation du projet. Cette collaboration se poursuivra au cours des stades de planification et des phases subséquentes d'exploitation.

L'initiative manitobaine est la première expérience sociale d'envergure tentée au Canada, dans le domaine du revenu garanti.

FRONT COMMUN DANS L'OUEST

Suite à leur récente rencontre à Winnipeg, les premiers ministres des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, ont fait connaître leurs intentions de se réunir le 18 juin à Victoria. Cette rencontre est nécessaire, disent-ils, pour finaliser les préparations de la Conférence fédérale-provinciale sur les possibilités économiques de l'Ouest, rencontre qui doit avoir lieu à Calgary les 25 et 26 juillet.

Les premiers ministres de l'Ouest (Barrett, Lougheed, Blakeney et Schreyer) se sont mis d'accord pour dire que cette rencontre avec le fédéral au mois de juillet serait plus profitable si, auparavant, les ministres des provinces de l'ouest préparaient conjointement des rapports sur les politiques et priorités de l'Ouest, y inclus des demandes spécifiques d'action de la part du fédéral dans certaines sections de développement majeur. Les ministres d'agriculture et les ministres responsables de la transportation se rencontreront également pour préparer des rapports sur la position des quatre provinces.

Selon les premiers ministres eux-mêmes, les problèmes du transport dans l'Ouest seront un des principaux items à être discutés lors de cette rencontre avec le gouvernement fédéral.

L'élimination de l'iniquité dans les tarifs de transport, et l'urgence des améliorations qui doivent être apportées au service des ports dans l'Ouest sont deux situations qui exigent une action fédérale immédiate. Les questions d'abandonnement des voies ferrées et les inquiétudes sur le transport aérien furent également soulevées.

Les quatre ministres d'agriculture des provinces de l'Ouest doivent également se rencontrer (à Regina) pour préparer des rapports à l'intention du gouvernement fédéral: développement agricole, marketing, stabilisation du revenu et plus de consultations fédérales-provinciales.

Signalons que le premier ministre du Manitoba, M. Ed. Schreyer, a déjà expédié (au nom des trois autres premiers ministres) au Premier Ministre du Canada un message lui rappelant une promesse faite il y a deux ans par le gouvernement fédéral, à savoir que celui-ci s'était engagé à consulter les provinces avant d'introduire une loi visant la stabilisation du revenu sur fermes.

Les trois quarts des canadiens vivent dans des régions urbaines

Dans un bulletin sur la répartition de la population par catégorie d'habitat, Statistique Canada établit qu'en 1971 un peu plus de 76% (16,410,785) des canadiens vivaient dans des régions urbaines.

Une région urbaine comprend les cités, villes et villages de 1,000 habitants et plus, les localités non constituées de plus de 1,000 habitants dont la densité est d'au moins 1,000 personnes par mille carré, ainsi que les banlieues urbanisées de même densité démographique.

Le recensement de 1971 indique une hausse du nombre de résidents dans les régions urbaines de plus de 3.7 millions depuis 1961 ; c'est une augmentation de 29% en une décennie. Un peu moins du tiers (31.9%) des Canadiens vivaient dans des villes de plus de 500,000 habitants, tandis que 15.6% se trouvaient dans des villes groupant entre 100,000 et 499,000 habitants. Le pourcentage de la population des villes de 1,000 à 99,999 habitants s'établissait à 28.6%.

C'est en Ontario que le pourcentage de la population urbaine est le plus élevé, soit 82%; viennent ensuite le Québec (81%), la Colombie-Britannique (76%), l'Alberta 74%, le Manitoba (70%), Terre-Neuve, la Nouvelle Ecosse et le Nouveau-Brunswick (57%), la Saskatchewan (53%) et L'Ile -du-Prince-Edouard (38%).

La tendance à la baisse de la population agricole s'est accentuée depuis cinq ans. En 1971, cette population se chiffrait à 1,419,795 habitants, soit une diminution de 26% par rapport au recensement de 1966, et de 32% par rapport à celui de 1961. Seulement 6.6% des Canadiens vivaient dans une ferme en 1971 comparativement à 9.6% en 1966 et à 11.48% en 1961.

Ainsi, les chiffres de la population agricole, par rapport au recensement de 1966, accusent une baisse générale dans toutes les provinces: Terre-Neuve, 4,525, soit une baisse de 47%; Ile-du-Prince-Edouard, 21,130, une baisse de 32%; Nouveau-Brunswick, 25,560, une baisse de 50% et Nouvelle-Ecosse, 26,265, une baisse de 42%.

Le Québec a connu une baisse de 38% entre 1971 et 1966 et la population agricole se chiffre maintenant à 305,300. L'Ontario, qui compte la plus forte population agricole de toutes les provinces, a connu une baisse de 23% qui en a réduit le nombre à 363,640.

La diminution dans les provinces de l'Ouest a été moindre que dans l'Est. Ainsi le Manitoba a subi une baisse de 18% et comptait 130,410 agriculteurs en 1971; la Saskatchewan a connu une baisse de 17% pour atteindre 233,335 et l'Alberta, 15% pour une population agricole actuelle de 236,030. Celle de la Columbie-Britannique a diminué de 14% et se chiffrait en 1971 à 73,515.

Les populations rurales, qui comprennent à la fois la population agricole et celle des localités rurales non agricoles, ont augmenté entre 1966 et 1971 de 14.5% en Colombie-Britannique et de 7.7% en Nouvelle-Ecosse. Il n'y a pas eu de changement significatif dans l'Ile-du Prince-Edouard et dans les autres provinces les populations rurales avaient baissé en 1971 par rapport à 1966.

LES PROBLÈMES D'ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE

La vingt-sixième assemblée annuelle de l'Association des consommateurs du Canada aura lieu du 11 au 13 juin au Glengary House, à l'Université Carleton, Ottawa, Ontario.

Les délégués examineront les problèmes d'atteinte à la vie privée, pour faire ensuite des recommandations précises aux gouvernements, au secteur commercial et au public.

Le professeur John Sharp, de l'Université du Manitoba, présidera un groupe d'étude pour l'examen de ce problème. Parmi les membres du groupe figureront Monsieur Alan Borovoy, de la Canadian Civil Liberties Association, et Monsieur Richard Gwyn, du ministère des Communications.

Les délégués discuteront également de la représentation du public au sein des commissions et comités gouvernementaux, dans le but de recommander une augmentation du nombre de ces représentants pour mieux communiquer les intérêts du consommateur aux responsables des politiques gouvernementales.

A l'heure actuelle, l'Association des consommateurs du Canada compte maintenant 110,000 membres. L'ACC est un organisme à but non lucratif, privé et non partisan. Elle représente un moyen de communication dans les deux sens entre les consommateurs, les détaillants, l'industrie, l'agriculture et les gouvernements.



vous m'en direz tant

chronique de l'Office de la langue française — par Louis-Paul Béguin

LES VIEUX MOTS QU'ON ENTEND ENCORE

Dans la langue des Québécois, les vieux mots sont encore fréquents. Aussi, pour les dépister et les remettre dans un contexte qui les justifiât, c'est-à-dire dans la langue du XVIIe siècle, je me suis amusé à écrire le petit tableau qui suit, à la manière de La Bruyère.

Julie dort le jour et ne se lève qu'à la VEILLEE(1). Elle allume sa CHANDELLE (2) et se prépare à recevoir la COMPAGNIE (3) en son APPARTEMENT (4). Elle veut que Géronte lui dise le sonnet dont parle la GAZETTE (5) qui, GAGE-t-elle (6) est du dernier galant. Elle SOUPE (7) avec Géronte, mais sans plaisir. Quand il la quitte, lasse, elle entrouve son COLLET (8) et se déclare peinée de ce qu'au souper la perruque de Géronte fût si MELEE (9). Elle le trouva peu FIABLE (10) et lui FIT MAUVAISE FAÇON (11). Elle se lamente aussi de n'avoir point reçu, par la petite MALLE (12), le plaisant madrigal d'Alceste qui le lui avait promis. Julie est une Précieuse et, comme toutes les Précieuses, se dit gardienne du bon langage. Elle appelle la langue l'interprète de l'âme, et elle se pique d'avoir une langue QUASI (13) PARTICULIERE. La conversation est pour elle la JOUTE (14) de l'esprit. Elle a décidé, avec ses amies, de retirer de l'alphabet la lettre K qui écorche l'oreille. "Les mots qui ne viennent pas de Paris sont tout à fait RUDES" (15) dit-elle. Elle reçoit les Poètes avec un tel tempérament, qu'elle les EMBARQUE (16) de plus en plus. "Je les ENTENDS (17) fort bien, dit-elle, car je sais parfaitement écrire et parler de toutes choses sans les avoir apprises.

MODERNISONS UN PEU CES VIEUX MOTS :

1) VEILLEE ; dans la soirée. Veillée est un archaïsme, mais un fort joli mot.

2) CHANDELLE ; de nos jours c'est la bougie.

3) SA COMPAGNIE : ses invités. J'ai entendu dire compagnie dans ce sens, mais cela pourrait être un anglicisme : to have company ; avoir de la compagnie. On dit d'ordinaire au Québec : avoir de la visite. C'est bon. Mais il est incorrect de dire : la visite est partie. Il faut alors dire : mes invités ou mes visiteurs sont partis.

4) APPARTEMENT : sa chambre. Au XVIIe siècle, l'appartement est UNE pièce. Mais la langue évolue. Il n'a plus ce sens aujourd'hui; appartement veut dire un ensemble de pièces formant un logement.

5) LA GAZETTE d'alors est le JOURNAL d'aujourd'hui. De nos jours, gazette est un archaïsme. De même, gazetter (faire publier dans les journaux) est incorrect. Dire le papier (le journal) est faire un anglicisme.

6) GAGER : PARIER. On l'emploie encore au Québec. C'est un sens vieilli.

7) SOUPER : on dînait vers midi à Paris au temps du Roi Soleil, on soupait le soir. Au Québec, on a conservé ces mots pour les repas. Bien qu'ils ne soient plus employés ainsi en France de nos jours, il est conseillé de nous en tenir à nos habitudes : DEJEUNER, DINER et SOUPER, qui sont un peu différentes au Canada.

8) COLLET ; on doit dire col.

9) MELEE : une perruque peut être dérangée, en désordre. Des cheveux peuvent être mêlés. De nos jours

suite à la page 17

Volontairement ou autrement

Depuis quelques semaines les municipalités reçoivent plus que leur part habituelle d'intérêt dans les médias. Dans le budget provincial, elles retrouvaient entre autres mesures la création d'un fonds de développement à l'intention des petites écoles rurales, des déductions à anticiper dans le secteur de l'impôt financier, une augmentation des subventions et la promesse que désormais ces subventions seraient évaluées selon un pourcentage du revenu provincial des impôts.

Ce regain d'intérêt semble assuré pour l'avenir. Dans le premier tome des "Guidelines for the Seventies" – un document des intentions gouvernementales possibles ayant trait à l'avenir économique du Manitoba, les auteurs proposent l'idée de corporations publiques municipales et soulignent l'importance de secourir certains villages dont la disparition peut être prévue pour 1980.

Le gouvernement Schreyer a depuis son arrivée au pouvoir attribué beaucoup d'importance à la qualité de vie des Manitobains en région rurale. En plus des mesures concrètes du budget provincial et les propositions des "Guidelines for the Seventies", le gouvernement Schreyer a participé à des programmes à frais partagés avec Ottawa afin d'assurer des cliniques de soins vétérinaires, des systèmes d'égoût, des projets de construction... et a également mené un programme de décentralisation de certains services et de certaines corporations de la couronne à l'extérieur de Winnipeg. Le gouvernement Schreyer reconnaît que les régions rurales se vident et qu'il faut assurer une meilleure qualité de vie dans ces régions afin de permettre aux habitants d'y rester.

Mais l'amélioration de la qualité de vie implique aussi une croissance de la puissance économique en région rurale. Nous croyons que, dans quelques années, certains centres majeurs se constitueront en centres de croissance économique et desserviront toute une région. Par exemple, Selkirk desservant la région de l'Interlac; Steinbach, le Sud-Est; Brandon, Portage-la-Prairie, Morden-Winkler, desservant respectivement l'Ouest, Central Plains et Pembina. Et la croissance économique justifiera la concentration, dans ces centres, des structures administratives régionales soit scolaires, soit gouvernementales, au détriment malheureusement des autres centres. D'ailleurs, c'est presque déjà une réalité.

Et que dire des municipalités et centres francophones qui ont eux aussi des aspirations de croissance économique? Ils subissent actuellement le même sort que l'ensemble de la région rurale: des taux de décroissance dans la population allant de 4% à 10%, des baisses importantes dans l'homogénéité francophone, des baisses inquiétantes chez les 20-24 ans qui ne demeurent pas en région rurale, des baisses dans le nombre de fermes.... Et il n'y a aucun centre francophone actuellement capable de desservir une région comme peut le faire un Steinbach ou un Portage-la-Prairie.

Nous suggérons que le temps est venu pour les Chambres de Commerce, les conseils municipaux et si possible les municipalités à concentration francophone d'envisager la possibilité de fusion à des fins économiques. Sûrement, au moins trois concentrations économiques sont possibles: autour de Ste-Anne; dans la région St-Malo, St-Pierre, St-Jean-Baptiste ou encore dans la région St-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes et Somerset. Nous croyons qu'une fusion volontaire à ce moment serait plus avantageuse et positive, car elle permettrait aux francophones de mieux se doter des structures et des services essentiels actuellement requis pour assurer une croissance économique, une augmentation des emplois disponibles et une façon de retenir les jeunes qui quittent la région. De toutes façons, il s'agit de réaliser volontairement les fusions avant que la décroissance de la population, la disparition des petits villages et la croissance économique d'un autre centre dans la région rendent la fusion des municipalités rurales une conséquence irrévocable et une expérience beaucoup plus pénible.

Gérald Backeland

CONVENTION NPD À SOMERSET

La Convention N.P.D. dans le comté provincial de Rock Lake aura lieu le 18 avril à 20h00, à l'auditorium de l'Institut Collégial de Somerset. M. Paul Cénérini, de Cardinal, est un des candidats à briguer la nomination. M. Laurent Desjardins, ministre du tourisme, des loisirs et des affaires culturelles, est l'orateur invité de cette soirée.

EDITORIAL

Pas de subterfuges politiques... (suite de la page 1)

Richardson, à l'angle des rues Portage et Main. Pancartes en main, les protestataires ont monté l'avenue Portage, occupant trois des quatre routes du côté droit. Les citadins, profitant de cette journée de congé pour faire leurs emplettes au centre-ville, se voyaient sans doute piqués dans leur curiosité par cette parade étrange (parce qu'ils sont habitués aux mouvements de libération de la femme et leur revendication du droit à l'avortement, mais peu habitués à une protestation contre l'avortement). C'était sans doute pour ces citadins un sujet de conversation à table du souper samedi soir : "Do you know what I saw downtown today, dear...? " La houle qui ait pu troubler quelque peu les deux ruisseaux de piétons qui longeaient (d'une certaine façon, peureusement) les trottoirs représentait sans doute le plus grand succès qu'ait connu cette marche au Palais Législatif ; car ce n'est certainement pas sur les marches du Palais Législatif que les protestataires ont reçu un couronnement de leurs efforts.

Sid Green avait déclaré en Chambre vendredi qu'il serait au Palais Législatif samedi après-midi pour recevoir les gens de la Montagne et discuter avec eux. Pour une raison que nous ignorons, M. Green a jugé bon de ne pas se présenter. C'est lui accorder beaucoup de grâces que de prétendre qu'il avait effectivement une bonne raison de ne pas se présenter, car tout laisse présager que c'est un simple désintéressement qui explique l'absence de M. Green, qui n'a pas daigné déléguer un représentant pour expliquer son absence. Que de voir leur cause si importante reléguée à un deuxième plan par un ministre qui avait assuré sa présence, fut la première de trois déceptions pour les protestataires de la Montagne.

Le hasard fait cependant bien les choses, et l'arrivée impromptue sur la scène du premier ministre Ed Schreyer a ranimé l'enthousiasme des cent cinquante personnes qui attendaient sur les marches. Confronté par les protestataires, Schreyer a eu l'amabilité de répondre à leurs questions, mais ses paroles n'étaient pas tout miel, elles se sont révélées décevantes. Bien qu'il a dit qu'il ne favorisait pas l'avortement sur demande, Schreyer a affirmé qu'il était en faveur de conserver la loi sur l'avortement telle qu'elle existe.

"C'est pas compliqué", m'affirmait un des instigateurs de la marche ; "la position de Schreyer est claire, et si le gouvernement NPD maintient cette position de ne pas respecter le droit à la vie, je ne saurai pas supporter le NPD aux prochaines élections."

Une autre personne, une étudiante à l'Institut collégial Notre-Dame, analysait ainsi la situation : "Schreyer fait preuve de 'politicien typique' en invoquant le principe de la démocratie selon lequel la majorité des canadiens seraient en faveur de la loi telle qu'elle existe." Cette étudiante est loin d'être convaincue que la majorité des canadiens favorisent l'avortement (et je suis tout à fait de son avis). Le bon vent qui nous apportait Schreyer nous apportait également la deuxième déception, car là où l'on espérait mariage d'idées, il y eut tout simplement divorce.

La troisième déception fut le résultat de l'intervention d'un Monsieur (il n'a pas révélé son nom) qui, s'exprimant tantôt en anglais, tantôt en français, s'est dit en une phrase contre l'avortement, et ensuite s'est borné à attaquer les canadiens-français, les accusant d'être fascistes, bourgeois, racistes - enfin, utilisant tous les épithètes péjoratifs - face à la véritable pauvreté, celle des indiens et des Métis. Tous, sur les marches du Palais Législatif, reconnaissaient la pauvreté et sympathisaient avec les problèmes des indiens et Métis au Manitoba. Mais malheureusement, ceux qui étaient venu vociférer du respect et du droit à la vie, se sont laissés entraîner dans une discussion (fort animée !) sur le 'French mafia' et le racisme, de sorte qu'en fin de compte, on luttait sur trois différents champs de bataille. Cette obstination malicieuse était frustrante, et les protestataires ont quasiment oublié le premier objectif de la marche. Et puis, il y a Schreyer qui a profité de la présence du semeur de zizanie pour s'esquiver...

On abandonne nos pancartes sur les marches, et on quitte les lieux. Un étrange vide difficile à expliquer. "VENI, VEDI, ..." et c'est quoi encore, le troisième ?

Hubert Pantel

Il faut mêler la morale à la politique, car la politique se mêle à la morale

307 Center St. N.E.
Roseau, Minn. 56751
le 5 avril 1973

Rév. Père Aubry, O.M.I.,
La Liberté,
B.P. 96,
St-Boniface, Man. Canada.

Cher Père Aubry,

Je lisais avec grand intérêt La Liberté du 21 mars 1973 au sujet de votre sermon du dimanche donné à la veille des élections et de la réaction de quelques-uns de vos auditeurs. Si j'avais été là je me demande comment j'aurais réagi? Mais, je sais comment je réagirais aujourd'hui!

Vous avez raison, Père Aubry, un bon électeur au moment des élections a un devoir à remplir et il ne peut se désintéresser de la vie politique. Quand on vit aux Etats-Unis où lors d'élections fédérales, l'état du North Dakota et du Michigan ont rejeté la légalisation de l'avortement dans leur état respectif et un mois plus tard à peine, le 22 janvier 1973 (que l'on a surnommé "Black Monday") la Cour Suprême des Etats-Unis amende sa Constitution et annule les lois déjà établies dans plus de douze états en ce qui concerne l'avortement. On ne peut faire autrement que d'y réfléchir sérieusement; par contre les autorités légales et judiciaires de cinq états ont pu retenir leurs vieilles restrictions législatives.

Malgré que quelques maîtres de loi nous répètent que la nouvelle législation établit des principes clairs, la décision de la Cour Suprême apparemment continuera d'être un sujet de variété et très souvent résultante d'interprétations très différentes et opposées. Une chose est certaine, c'est qu'il nous prendra des mois et peut être des années avant que cette décision soit réglée dans tous les états. Pour pouvoir amender cette constitution il nous faut 38 états qui rejetteraient la décision de la Cour Suprême et c'est justement mon but, ainsi que l'éducation des groupes en y présentant des faits, que j'unis mes efforts et mon travail en m'identifiant à M.C.C.L. (Minnesota Citizen's Concerned for Life).

Etant donné que les états n'ayant pas établi leur nouvelle loi, les avorteurs ont libre cours pour s'en donner à leur nouvelle spécialité. La Cour dit que l'avortement est une décision privée entre la femme et son "doctor" non pas "physician". Aujourd'hui on se sert de ce titre "docteur" à tort et à travers et en autant que vous adaptez ce titre (peut-être changeur de poignées de portes) vous agissez selon la loi.

Les états ayant reçu la permission de légiférer et n'ayant pas encore de "bill" de prêt, (ex. Minn. où un nettoyeur à Minneapolis qui va à qui mieux mieux dans son métier d'avorteur est protégé par la loi), chacun y pratique son métier et on "avorte" à 39 semaines et 6 jours. On peut tuer jusqu'au jour de l'accouchement!

Le journal "The American Medical News" du 5 mars 1973, en première page, nous apprenait que la Cour Suprême des Etats-Unis refusait de reconsidérer leur décision controversée sur l'avortement. Cette décision de la Cour fut interprétée comme ayant l'effet de rejeter dans presque tous les états les lois déjà établies contre l'avortement.

La décision du 22 janvier 1973 permet l'avortement durant le premier trimestre de la grossesse à la décision de la femme et de son "doctor". Les états recevaient la permission de légiférer les avortements après ce point, dépendant de la durée de la grossesse, mais les avortements furent permis à n'importe quel stage de la grossesse s'il semblait nécessaire dans le but de préserver la santé de la mère (à noter, la santé et non la vie). Avant on disait, la vie.

Père Aubry, de grâce, continuez de prêcher et de mêler la morale à la politique, la politique ne s'est-elle pas mêlée de la morale? Il est temps de remettre en place nos valeurs morales et de les situer dans leur justes perspectives. Au Manitoba l'avortement se pratique généreusement et on ne peut le nier. Des diapositives en ma possession en font foi! J'admire Monsieur le Ministre Borowski qui a si bien su suivre les lignes dictées par sa conscience. Heureusement qu'il en reste encore de ceux-là! Je déplore que tant de médecins ont oublié leur serment d'Hippocrate et qu'ils s'adonnent à l'avortement dans le but de faire de l'argent et non dans le but de sauver une vie. Sachons bien retenir que le taux de mortalité de l'avortement est de 100%.

J'espère bien, Père Aubry, que d'autres prêtres sauront suivre vos pas s'ils n'ont pas déjà commencé.

Respectueusement vôtre,
pour la "VIE"

Carmelle Pinsonneault, L.I.
spécialisée en Obst., Co-Ordinatrice de "Roseau et Marshall Counties", Division Nord de Minn. Citizen's Concerned for "LIFE" (M.C.C.L.)
Bureau Chef:
4805 Nicollet Av., Minneapolis, Minn. 55409
Tél.: (612) 825-3611

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

LA LIBERTE

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse Ouest Limitée.

Hubert PANTEL
REDACTEUR

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à LA REDACTION, La Liberte, B.P. 96, Saint Boniface (tél. 247 4823)

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 4823)

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au SERVICE DES ANNONCES, La Liberte, B.P. 96, Saint Boniface, Manitoba (tél. 247 4823)

ABONNEMENT ANNUEL - Canada: $7.50
Etats-Unis: $8.50
Etrangers: $9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd 114 Victoria ouest Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe Enregistrement No 0477

Perspectives sombres pour les Juifs d'Irak

En Irak, où la situation des Juifs semblait s'être améliorée à la suite de la pression de l'opinion publique mondiale, un renforcement des mesures de persécutions eut lieu ces derniers mois.

Dans ce pays une querelle continuelle domine les rapports entre les différents services de renseignements opposant la sécurité de l'armée à celle de l'état et les deux aux services secrets qui travaillent sous la surveillance et en intime contact avec la KGB soviétique.

De plus, le service spécial du parti baasiste est assujetti pour des questions idéologiques aux instructions lui parvenant de Moscou. Dernièrement, le gouvernement irakien a procédé à des arrestations nombreuses et à des confiscations de biens appartenant aux Juifs irakiens. De surcroît, le monde entier a été secoué par la nouvelle de l'assassinat lâche, en prison, d'un nombre de neuf Juifs, dont un médecin bien connu dans les cercles professionnels, et un dixième trouvé assassiné à son domicile.

Le gouvernement d'Irak refuse de donner cours aux demandes qui lui sont parvenues de tous les coins du monde, requérant des informations précises quant au sort des Juifs disparus.

Vu les arrestations qui ont eu lieu en 1969 et les pendaisons qui s'ensuivirent, il y a toute raison de croire que les personnes portées disparues et qui ont été écrouées à la prison de Kaser-El-Nihaya (Prison Sans Retour) soient déjà mortes, victimes de cette odieuse terreur politique.

Les enfants d'une personnalité juive marquante irakienne, présumée morte à Bagdad, tous deux étudiants à l'université McGill, ont déclaré être sans aucune nouvelle quant au sort de leur mère et de leur sept frères et soeurs.

Une lettre écrite par une soeur mariée et qui ne porte pas d'adresse de retour les supplie ' de faire l'impossible pour nous sauver". Face à la campagne de protestations qui fut menée par le monde civilisé contre les récentes arrestations et les assassinats perpétrés à Bagdad, l'ambassadeur irakien à Paris s'est borné à dire que "les Juifs d'Irak jouissent d'une égalité complète de droits et n'ont aucun lieu de se plaindre". Mais, malgre toutes ces déclarations – dont celle du délégué d'Irak à la commission Politique Spéciale des Nations Unies, affirmant le 15 novembre 1972 que les Juifs d'Irak sont parfaitement libres de quitter le pays – les départs des Juifs d'Irak ont été arrêtés et les Juifs emprisonnés n'ont pas été relâchés. A la demande de l'opinion publique de mettre en liberté les Juifs emprisonnés ou, au moins de retourner leurs cadavres à leurs familles pour leur enterrement conformément au rituel juif, le gouvernement irakien n'a pas daigné donner de réponse.

A moins d'un miracle, il est de plus en plus évident que les Juifs emprisonnés ne sont plus en vie et que le gouvernement de Bagdad n'a aucun intérêt de révéler leur sort.

Habitués que nous sommes aux ingérences, aux brutalités et injustices consommées dans les geôles arabes, le supplice auquel sont soumis hommes, femmes et enfants en Irak et en Syrie rien que pour leur appartenance au peuple juif ne peut pas être toléré.

La conscience humaine doit réclamer à la communauté internationale d'élever sa voix en signe de protestation contre les mesures barbares prises par certains gouvernements asiatiques dont le cynisme et un despotisme traditionnel prennent le dessus sur le droit élémentaire de l'être humain et les règles qui régissent la vie internationale.

MICHEL M. SOLOMON

Cérémonie Franco-canadienne en Normandie

Ce sont les feuilles d'érable qui, cette année en Normandie, ont été les premières en fête avec le début du printemps. En effet, ce 1er avril, Bonnebosq, 800 habitants, à quelques kilomètres de Lisieux, étaient à l'heure canadienne, pavoisée de drapeaux, en l'honneur de la XXIe Journée d'Amitié de la Fédération Normandie-Canada que préside Monsieur Jacques Henry.

Parmi les hôtes de marque que notre président eut la grande joie d'accueillir citons: M. Laborde, préfet de région; M. Loranger de l'Ambassade du Canada; M. Triboulet, ancien ministre et président d'honneur; M. D'Ornano, député maire de Deauville; M. Giraud, sénateur maire de Caen; M. Nourry, Vice-Président de Normandie-Canada et de très nombreuses personnalités civiles et militaires. M. Morel, Vice-Président, chargé des liaisons avec l'Université; M. Michael Jackson, professeur étant à la tête d'une importante délégation d'étudiants canadiens de l'Université de Caen.

Précédé de la musique de Bonnebosq, le cortège se dirigea vers l'église où l'abbé Boullot célébra la messe pour le repos de l'âme des soldats canadiens et alliés tombés sur le sol de France. La chorale, dirigée par Mme Henry, rehaussa l'éclat de la cérémonie par ses chants. Au cours de l'homélie, M. l'abbé Lebot, curé de Honfleur, rappela le sens profond de cette prière: "Nous te demandons Seigneur, dans ta miséricorde, de ne pas oublier les morts canadiens et alliés tombés sur notre sol et sur lesquels nous veillons, car ils nous ont été confiés et attendent ici le jour glorieux de la resurrection. Père très bon, souviens-toi en particulier de notre frère, le Sergent-Chef Léo Gariépy du 1er Hussards, présent à toutes nos manifestations, un soldat au grand coeur qui l'an dernier encore se trouvait ici au premier rang dans cette église. Nous te demandons Seigneur de ne pas oublier tous ces soldats dont nous gardons l'affection ainsi que tous ces camarades connus ou inconnus qui tombèrent pour notre libération."

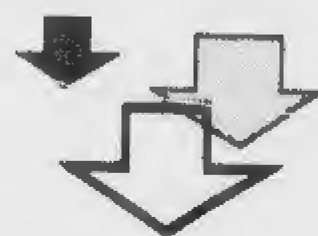
Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts par la Duchesse de Normandie, Marie-France Degrippe, entourée de ses dames d'atours, nos invités se retrouvaient au restaurant du Bras d'Or où M. le Ministre Triboulet félicitait le Président Henry d'avoir su ainsi conserver la flamme du souvenir depuis 1944! Ses remerciements allaient aussi à la reine de Normandie et ses gracieuses compagnes, à la musique, à la chorale et au groupe folklorique de Beaufour.

Au cours de l'Assemblée Générale qui tint ses assises à la mairie, il fut surtout question du Congrès National France-Canada qui aura lieu à Meudon vers la mi-mai. Le directeur de notre journal, M. Hinfray, se félicite de l'essor de "PARALLELE 48" dont le tirage dépasse les dix mille exemplaires. Il ajouta qu'une exposition de la presse canadienne aura lieu à Caen en avril et qu'elle connaîtra sans doute un grand succès auprès du public. De plus, tous les membres présents étaient conviés au Mont-St-Michel le 6 mai prochain pour célébrer en union avec tous les groupes associés à notre Fédération, la St-Michel de Printemps.

Et cette belle et chaude journée d'amitié s'est achevée à Pont-l'Evêque au milieu des jeunes rentrant d'une excursion en pays d'Auge et reprenant tous en choeur: "Alouette, gentille Alouette, Alouette je te plumerai!" Il fallait ensuite, hélas, se quitter en gardant au coeur le sourire de nos amis. Que Dieu aide la France et le Canada à toujours se souvenir!

Albert PIPET
de la Fédération
Normandie-Canada

AVIS



A cause du Congrès annuel des commissaires d'écoles, la réunion régulière de la commission scolaire de Saint-Boniface qui devait avoir lieu le 16 avril a été remise au 23 avril à 7h30 p.m.

APPUI AUX JEUNES DE CORNWALL

KATIMAVIK – Quelque cinquante délégués francophones à la rencontre interprovinciale d'organismes provinciaux et de centres de jeunes à travers le Canada appuient fortement les étudiants francophones de Cornwall dans leur legitime demande pour l'établissement d'une école secondaire homogène française dans cette ville ontarienne.

Réunis au Camp Katimavik, du 29 mars au premier avril, les jeunes participants à cette rencontre interprovinciale ont pris connaissance de la situation d'injustice qui prévaut à Cornwall et ont unanimement manifesté leur solidarité envers la population francophone de Cornwall en signant une pétition qu'ils feront parvenir aux groupes impliqués. En signant cette pétition, les délégués ont déploré la situation médiocre dans laquelle se retrouvent leurs confrères francophones de Cornwall et ont jugé inadmissible le fait qu'une population étudiante soit privée de droits aussi fondamentaux que ceux revendiqués à Cornwall.

De plus, les délégués n'admettent pas qu'une province qui se dit bilingue refuse d'offrir les services les plus élémentaires à sa jeunesse d'expression française. Ils somment donc le ministre de l'Education de l'Ontario, l'honorable Thomas Wells, de faire preuve de jugement et de compétence, et d'intervenir immédiatement en faveur des étudiants francophones de Cornwall.

d'une région à l'autre

STE-ANNE

Mme Constance Tougas 422-5497

UN NOUVEAU CLUB À STE-ANNE. Le Club d'Hommes de Ste-Anne a été formé dernièrement. Le but de ce club est: a) de fraterniser et de se connaître; b) d'introduire et de maintenir une bonne communication entre les membres et d'autres personnes autour d'eux; c) diviser les ressources uniques dans chacun afin qu'ensemble on puisse s'épanouir. Des soupers-rencontres ont lieu à tous les 3e jeudi, de 6h30 à 8h30. Des invités d'honneur adressent la parole à chaque réunion. Tout homme francophile de la région est invité à se joindre à ce club. Pour plus d'informations, contacter Paul Dupré, Dollard Bruyère ou Louis Bernardin.

M. Philippe Perrin, ancien de Ste-Anne et maintenant résident d'Ottawa, était de passage à Ste-Anne pour visiter parents et amis la semaine dernière.

Les élèves du grade 6 sont présentement à ramasser de l'argent pour aller passer trois jours à Pioneer Camp en Ontario. Dans ce but, ils sont prêts à faire n'importe quel ouvrage (nettoyer cours, garages, laver autos, fenêtres, etc.). Félicitations à ces jeunes qui ont démontré beaucoup d'initiative et d'énergie.

La pièce de Michel Tremblay "Les effets de rayons gamma sur les vieux garçons", sera présentée au Centre Culturel le 14 et le 15 avril, sous la direction du Frère Aimé Dépôt. Vous êtes invités à venir encourager ces jeunes, qui ont mis beaucoup de temps à la préparation de cette pièce.

Quarante enfants accompagnés de leurs parents, faisaient dimanche leur première communion.

Samedi soir au Centre Culturel avait lieu le Gala sportif, en l'honneur des Aces. Les trophées furent présentés comme suit: Willy Kek, meilleur compteur; le joueur le plus utile, Fred Kek; le joueur le plus gentilhomme, Hubert Chaput. On présenta aussi deux trophées aux deux nouvelles recrues, soit Ricky Leclair et Jacques St-Vincent. Félicitations à Jacques St-Vincent, qui s'est mérité l'honneur d'être le meilleur gardien de but de la Ligue.

Vendredi soir, il y avait une soirée de variétés au Centre Culturel. Cette soirée fut organisée par les jeunes de l'école, au profit des camps liturgiques. Vingt personnes y prenaient part. Ce fut bien apprécié par l'auditoire de 200 personnes, venant d'un peu partout (même de St-Lazare).

ST-LAZARE

M. Armand Guenette 683 2390

C'est avec beaucoup de chagrin que nous apprenions la mort de M. Martial Fenez de Ste-Agathe. Le défunt était âgé de 85 ans, 11 mois et 28 jours. Toute la population de Saint-Lazare offre ses sincères condoléances à M. Arthur Fenez, Mmes Jeanne, Alexandre et André Huberdeau, tous de cette paroisse.

M. Albert Bouchard, résident au FOYER DES PIONNIERS de Birtle et ancien paroissien, est décédé le jeudi 5 mars. Il y a à peine trois semaines, il faisait une visite à St-Lazare chez son fils Gilles, et en profita pour visiter ses amis. Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

La saison de hockey s'est terminée par le tournoi de Weyburn et celui de Virden. Nos midgets furent éliminés lors de la 2e partie, et les 12 ans et moins perdirent en finale. Même si ce fut une saison de hockey plutôt courte, ce fut une saison très intéressante et assez remplie, car la plupart des équipes ont joué une trentaine de parties chacune. Bravo et félicitations aux responsables.

Les Chevaliers de Colomb annoncent un déjeuner-communion (genre conférence) pour la fin de mai. La date et le nom du conférencier seront annoncés dès que les arrangement auront été complétés.

STE-AGATHE

Mme Léopold Chartier 882-2202

Les paroissiens de Ste-Agathe furent très peinés d'apprendre le décès de M. Donat Joyal, survenu à sa demeure à Ste-Agathe le mercredi 4 avril. Les prières furent récitées par M. l'abbé Paul Deschênes, curé, en l'église de Ste-Agathe, le jeudi 5 avril à 7h30. La dépouille de M. Joyal fut exposée jusqu'aux funérailles qui eurent lieu le vendredi 6 avril, à 7h30. La messe de Requiem fut concélébrée par M. l'abbé Deschênes, le Révérend Père Aubry et M. l'abbé Delaquis. Un grand nombre de parents et d'amis sont venus lui rendre un dernier hommage. Après les funérailles, un café fut servi au Centre Culturel par les femmes de la Ligue de Ste-Agathe. Le défunt laisse dans le deuil son épouse et sept filles: Mme Léon Dorge (Léa), Gertrude, Mme James Stanners, (Véronique), Mme Emilien Fenez (Marie-Thérèse), Sr Irma et Sr Estelle (religieuse des Sts Nom de Jésus et Marie) et Mme Adrien Dumesnil (Marguerite). Tous offrent leurs sincères condoléances à la famille en deuil.

C'est le vendredi 6 avril que Mme Alice Labelle, Sr Agathe Dorge, M. et Mme Richard Dorge, M. Rosaire Courcelles et Miles Henriette et Monique Ouimet, se joignaient au groupe Mélo-Mani et partaient en autobus nolisé pour se rendre à Regina où ils participèrent à l'intronisation du mouvement mélo-maniste en Saskatchewan. Tous revenaient le lundi 9 avril au matin, un peu fatigués de voyager, mais très enchantés de cette belle tournée qui fut un réel succès.

NOTRE-DAME

Le 26 mars le personnel de l'hôpital Notre-Dame se réunissait pour témoigner leur reconnaissance à Madame Bernadette Durand qui depuis 18 ans s'est consacrée au service des malades dans le rôle de cuisinière.

L'administrateur de l'hôpital, Monsieur René Comte, souhaita la bienvenue à tous et le secrétaire se fit l'interprète du Comité des Directeurs et de tout le personnel de l'hôpital en exprimant dans une adresse à Madame Durand des témoignages de reconnaissance pour ses nombreuses années de service. Ensuite Mme Jean Comte (infirmière en chef) lui présenta au nom du personnel et au nom du Comité des Directeurs deux cadeaux-souvenirs en appréciation de son dévouement.

Mme Durand, en termes choisis, remercia tous et chacun de ce témoignage de reconnaissance qui l'a profondément touchée.

Ensuite, après un succulent goûter servi par les dames de l'hôpital, on se sépara en renouvelant nos meilleurs souhaits de bonne santé à Mme Durand.

CAMP NOTRE-DAME

Le Camp Notre-Dame vous ouvrira bientôt ses portes. Cette année, mieux organisé que jamais, il donnera l'occasion aux parents d'envoyer leurs enfants à des camps d'été.

Situé le long du Lac Winnipeg, le camp présente un site très approprié pour jouir de bonnes vacances. De plus, l'expérience d'un camp joue un rôle important dans la formation d'une jeune personne. Un groupe d'étudiants, sous la direction de Denys Vermette, veillera au bon fonctionnement des camps.

Les 6 camps (juillet et août), dont les dates précises vous seront communiquées dans un avenir prochain, font partie d'un projet Perspectives-Jeunesse : "Camp Décor et d'Accord". Il y aura aussi un camp pour familles au mois d'août. D'autre part, le camp possède 2 chalets à louer, bien entendu à des prix modiques.

De l'information supplémentaire vous sera bientôt fournie. Toutefois, vous pouvez contacter Denys Vermette, 11 Cascade, tél. : 253-1434, pour tout renseignement au sujet des camps, moniteurs, facilités, sécurité, etc. Les jeunes filles qui désireraient faire du travail de cuisine tout en jouissant de la plage pendant l'été peuvent aussi contacter Denys.

PENSEZ AU C.N.D.
POUR VOS VACANCES...

Denys Vermette
Directeur — Camp Notre-Dame

ANNIVERSAIRES des membres du Plan de Sécurité Familiale de la S.F.M.

M. Norman Dupasquier, rue Ashworth, Winnipeg	du 12 avril
M. Louis Laurencelle, rue Des Meurons, St-Boniface	du 13 avril
M. Jean-Louis Hébert, Enfield Crescent, St-Boniface	du 14 avril
M. Richard Labossière, Wolfedale Crescent, Ottawa	du 17 avril
M. Laurent Legros, chemin Speers, St-Boniface	du 17 avril
M. Edmond Boulet, Somerset	du 18 avril

LE SERVICE DE SÉCURITÉ FAMILIALE

Pour moins de 10¢ par jour, ce service

- vous permet d'être membre de votre société.
- vous permet d'obtenir un montant d'assurance sur votre vie et celle de vos personnes à charge (épouse et enfants) en cas de décès et un montant d'assurance doublé en cas de votre décès accidentel ou du décès accidentel de votre épouse.

Renseignez-vous sans tarder: 233-4915

LA SFM VOUS INFORME
233-4915

AU SÉMINAIRE

Après une semaine de bonnes vacances reposantes, les gars et directeurs du Séminaire sont revenus dimanche soir le 1er avril pour entreprendre la dernière partie de l'année 1972-73. Tous ont joui de leurs vacances et la plupart sont revenus avec leurs bicyclettes pour profiter du beau temps.

Dès le retour, les gars n'ont pas perdu de temps. Lundi soir, le 2 avril, par exemple, les gars ont centralisé leurs énergies pour démonter et serrer les bandes des deux patinoires ici au Séminaire. Les gars étaient fiers de leur travail, et ils peuvent maintenant jouer au tennis et même au baseball sur les terrains secs. Sans doute qu'avec cette belle température, la saison de baseball ne tardera pas à commencer.

Saviez-vous qu'on a des lutteurs au Séminaire? Durant la semaine du 19 au 23 mars, il y eut justement un tournoi de lutte organisé par le Comité Sportif. Les gars furent placés dans différentes classes, selon leur poids, et durent se livrer au combat pendant deux périodes de trois minutes chacune. Jules Comeault, notre expert dans le domaine sportif, était l'arbitre pour tous les combats. Les gars ont bien apprécié cette semaine très excitante de lutte. Félicitations au Comité Sportif ainsi qu'à tous les gars pour leur bonne participation!

Pendant le mois d'avril, les gars concentrent la plupart de leurs efforts sur les travaux d'artisanat. Tous les gars ont entrepris un ou plusieurs projets qui seront en exhibition et jugés lors du Vin-Fromage à la fin du mois d'avril.

On remarque aussi que les Saints et les Sabres n'ont pas encore terminé leur série finale de hockey. Dû à des circonstances incontrôlables, cette série n'a pas pu être finie avant les vacances. Sûrement qu'ils pourront décider avant longtemps qui sera le champion de la Ligue. Bonne chance aux deux équipes.

Roger Bilodeau

Mme Odile Ostrowski — 744 2310

SOMERSET



Andrée PICTON

Il y aura une exposition de peintures des élèves de M. Henri Pittet les samedi et dimanche, 14 et 15 avril prochains, de 2h à 4h p.m., à l'école élémentaire de Somerset. M. Pittet est lui-même un jeune peintre local doué d'un talent artistique remarquable, dont les oeuvres sont vendues un peu partout en Amérique et en particulier dans un magasin d'art du Parc Polo à Winnipeg. Il invite cordialement la population à venir voir les oeuvres de ses élèves. Un goûter sera servi.

ETUDIANTES A L'HONNEUR

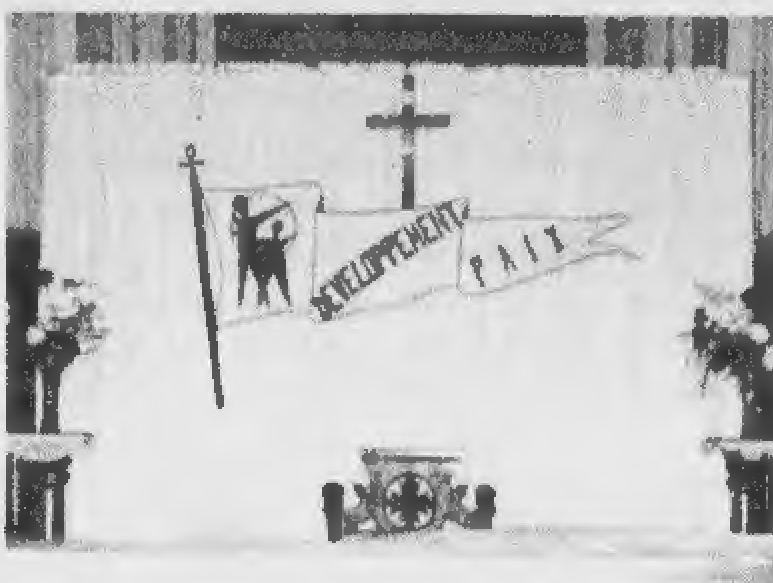
Lorraine Labossière, fille de M. et Mme Paul Labossière et élève de neuvième année à Somerset, a gagné récemment une série complète de 20 volumes de la "Merit Students Encyclopedia", lorsqu'une question qu'elle avait soumise à "Ask Andy" du Winnipeg Free Press fut acceptée et répondue dans ce même quotidien. Lorraine avait demandé : "Comment prend-on soin d'un lézard en captivité?"

Andrée Picton, fille de M. et Mme Michel Picton, et étudiante de la onzième année à l'école secondaire de Somerset, vient de remporter le deuxième prix au concours de la Société historique de la Vallée de la Rivière Rouge. Intitulé "Mémoires d'une émigration", l'essai de Mlle Picton fut inspiré du journal de son arrière grand-père, Jean-Louis Picton, qui y avait fidèlement décrit sa décision de venir au Canada, l'angoisse, le départ de Jarriers, France, son arrivée au Manitoba et les quatre années qui suivirent à Haywood, Manitoba.

Il y eut au-delà de mille participants à ce concours dont dix-huit étudiants de la onzième année à l'école secondaire de Somerset et élèves de Mlle Irène Garant.

Mlle Picton se rendra à Moorhead, Dakota-Nord, le vendredi 13 avril pour y recevoir son prix. Bravo et félicitations !

LA BROQUERIE



le Carême de partage à La Broquerie.

Pour une deuxième année consécutive, les paroissiens de La Broquerie ont tenu à célébrer dans un esprit communautaire le Carême de Partage. Cette cérémonie spéciale eut lieu à la grand-messe, le dimanche 8 avril.

Pour cette occasion, les murs de l'église avaient été tapissés de panneaux-actualité dépeignant la misère dans le monde, la faim, la souffrance, la guerre, etc. et des affiches donnant les remèdes à tous ces maux: "Aimons-nous les uns les autres", "J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger", "Partager, c'est aimer", "Je découvre la joie dans le partage", "Tu es mon frère", "Paix aux hommes de la terre".

Le rite d'accueil consistait en un groupe de jeunes filles qui firent la distribution de feuillets de participation aux portes de l'église. Puis pour mettre les gens dans l'ambiance du développement et de la paix, un texte de Dom Helder Camara fut lu par un jeune. En voici quelques extraits: "Je rêve cette action de justice et de paix, je suis sûr qu'il est possible de réaliser ce rêve. Je sais qu'il faut sauver le monde de la désespérance."

Une des choses impressionnantes du début de la messe fut la préparation pénitentielle. Les jeunes avaient érigé un mur représentant nos faiblesses, qui malheureusement nous empêchent de réaliser quelque chose pour les autres. Ils nous invitèrent à réfléchir en procédant à la démolition de ce mur afin de pouvoir partager avec les autres un peu plus facilement.

Les lectures furent faites par deux professeurs et la quête du partage se fit par des paroissiens représentant tous les âges. Au moment des prières universelles les jeunes ont inséré un poème de leur propre composition: "Il ne faut pas lâcher" exprimant notre joie de vivre, l'abondance chez-nous, la charité oubliée, et enfin la réponse à l'appel de nos frères dans la misère.

Une famille de la paroisse assurait le service de l'autel, le père et la mère apportant les offrandes au moment de l'offertoire. Pour cette circonstance particulière le 'Notre Père' fut récité les mains ouvertes en signe de fraternité. Deux adultes passèrent pour les ablutions puis aidèrent à la distribution de la communion.

Tous les chants interprétés au cours de la cérémonie par les élèves des grades 4, 5 et 6, aidés de la chorale, avaient pour thème: "Rassemblement", "Partage", "Amour", "Joie", "Paix".

Vers la fin de la cérémonie, M. le Curé adressa quelques mots de félicitations aux jeunes du comité liturgique pour leur initiative, à l'équipe de liturgie-adulte pour leur coopération et aux professeurs des deux écoles pour leur belle collaboration. Ce bel effort commun mérita un applaudissement de toute l'assemblée.

Tout dans cette cérémonie contribuait à éveiller chez-nous cet esprit de partage. Il semble que nous avons fait un pas de plus dans ce sens et que de plus en plus les gens sont conscients de la situation du Tiers-Monde et sont prêts à faire quelque chose.

Mme Jeannine Kirouac

Mme Alice St-Onge — 882 2380

AUBIGNY

Les paroissiens d'Aubigny ont choisi de dédier la journée de dimanche (le 8 avril) au mouvement de Développement et Paix. Afin de donner un cachet particulier à cette journée, l'abbé Boisjoli eut l'idée de célébrer la sainte messe à la salle paroissiale. Les dames de la paroisse avaient préparé le nécessaire pour que la messe fut suivie du repas de la faim. A cette occasion, nous eûmes le plaisir d'avoir parmi nous M. et Mme Beaufort Péan, originaires de Haiti. M. Péan est professeur au Collège de Saint-Boniface; il nous parla de sa petite patrie, en comparant la densité de la population avec celle du Manitoba. La pauvreté et la misère dans laquelle vivent la grande majorité de ses habitants nous font rougir de honte en songeant au gaspillage que nous nous permettons. Il insista sur le merveilleux système de routes dont les manitobains jouissent, aussi bien dans les campagnes que dans les villes, tandis qu'en Haiti, pour rejoindre les villages de montagnes, il n'y a qu'un petit sentier sinueux, qui longe des précipices, et souvent glissant de boue, et presque impraticable. Nous remercions M. Péan de nous avoir offert cette occasion d'ouvrir et nos coeurs et nos bourses pour fraterniser avec nos frères de ce pays en voie de développement. Les paroissiens se sont montrés généreux et ont contribué au delà de 200 dollars, montant qui sera envoyé à Monseigneur Cousineau, de Port-au-Prince, afin d'être destiné à un hôpital de cet endroit.

Vendredi le 6 avril, il y eut en la salle Normandin une soirée sociale à l'occasion du prochain mariage de Mlle Lise Chartier avec M. Henri Verrier.

Au cours de la semaine dernière, plusieurs personnes d'Aubigny assistèrent aux funérailles de M. Martial Fenez et de M. Donat Joyal, tous deux de Ste-Agathe. Nous offrons nos sympathies aux familles Joyal et Fenez, ainsi qu'à Mme Kenneth Robert, à l'occasion de la mort de son père, M. Georges Gosselin.

Mme R. Therrien — 878 3341

LORETTE

ATTENTION. Dernier appel d'invitation au thé annuel printanier de la paroisse, qui aura lieu le dimanche 15 avril, de 2h30 à 6h00, dans la salle paroissiale. Il y aura vente d'articles de couture, "handicrafts", pains et biscuits délicieux faits à la maison. Il y aura aussi une pêche pour amuser les enfants. On vous attend en grand nombre, comme par les années passées; c'est au profit de nos oeuvres paroissiales. Invitation à tous.

Le restaurant du Dawson Hotel est maintenant ouvert au public. La responsable, Mme Thérèse Jeanson, saura vous réjouir avec de bons repas chauds.

Mme Paul Lelièvre est en visite chez ses parents, M. et Mme Donat Lavallée. M. Lelièvre est caporal, et ils avaient passé 4 ans à Lahr, en Allemagne. M. et Mme Lelièvre ont parcouru l'Europe. Mme Lelièvre doit bientôt rejoindre son mari, stationné à Bagotville au Québec.

propos de saison...

Misez velours côtelé de Fireside Fabrics

Pour le printemps 1973, misez lignes, misez carreaux, misez velours côtelé de Fireside Fabrics. En effet, la grande entreprise montréalaise, Fireside Fabrics, une filiale de Dominion Textile Limitée et l'une des plus importantes productrices de velours côtelé au Canada, vous offre cette année une magnifique gamme de coloris et imprimés. Les velours côtelés y sont tous aussi charmants les uns que les autres. Le couturier Paul-Vincent Kochak, impressionné par tant de jolis tissus, en a créé une collection pour Fireside Fabrics. Cette collection superbe a été présentée en Allemagne à la grande foire internationale d'Interstoff qui s'est déroulée du 21 au 24 novembre 1972. Paul-Vincent Kochak a misé juste, aidé de M. Thomas S. Allardyce, directeur des ventes pour Fireside Fabrics, et en est sorti avec honneur et gloire.



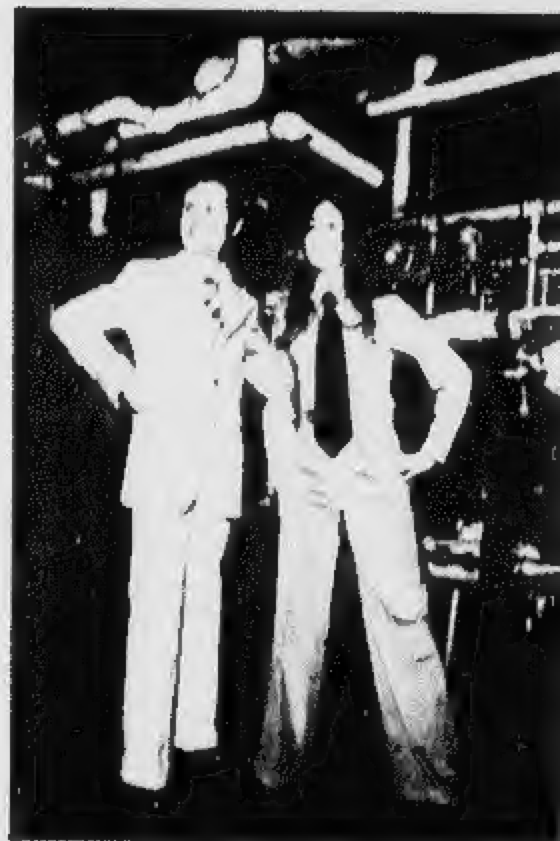
Pour l'intellectuelle aussi bien que la sportive, M. Kochak a créé cette magnifique tunique longue, en velours côtelé, entièrement boutonnée à l'avant. Lui, il porte un costume en velours côtelé "Alpine", dont le veston cintré sera sûrement très populaire au printemps et à l'été. Notez également les poches appliquées et les pantalons à larges revers.



Monsieur est très élégant et toujours de mise dans son costume de velours côtelé. Le veston cintré et très classique est porté sur un pantalon droit avec larges revers. Ce velours côtelé "Thick-Set" se retrouvera au printemps dans plusieurs teintes pastel allant du bleu azur au beige tendre, en passant par le vert amande et le vieux-rose.



Main dans la main, yeux dans les yeux, Ginette et son ami, habillés de velours côtelé, découvriront la nature par une magnifique journée de printemps. Elle, dans un pantalon et blouzon de velours côtelé aux teintes unies; lui, dans un blouzon, mais d'imprimé écossais avec pantalon assorti. Ainsi vêtus de leur velours côtelé "Thick-Set", ils ne passeront pas inaperçus.



Il est devenu indispensable d'avoir dans sa garde-robes un pantalon de velours côtelé "Thick-Set" avec revers et large ceinture, surtout lorsqu'il sera accompagné d'une cravate en velours côtelé "Sirocco". Quant à monsieur, il ne s'en laisse pas imposer avec son complet à la militaire, à poches multiples et taille ajustée.



La diète de monsieur

Monsieur est au régime ... monsieur doit emporter son lunch à l'extérieur. Avec beaucoup de soin, vous lui preparez un repas à basses calories, d'après le menu tout spécial du médecin. Mais est-ce un geste manqué? Il arrive que certains matins — et même plusieurs ma'ins — monsieur oublie de le prendre dans le réfrigérateur. Vous soupçonnez bien que ce trou de mémoire ne se terminera pas par un trou dans l'estomac. Ce midi, monsieur fera "bombance"... Comment faire pour que votre mari n'oublie pas? Tout simplement, le soir, avant de vous retirer, placez ses clés de volture dans sa boite à lunch. Il n'a pas de voiture, prenez alors son porte-monnaie. Dites-lui que de l'argent placé au "frais" ça se conserve mieux. Enfin il vous faudra faire preuve d'imagination si vous voulez que votre beau monsieur devienne svelte, svelte. Et si ce conseil s'adressait à vous madame ... Allez, n'hésitez pas, prévenez vos oublis. Un peu de sacrifices et vous serez toute mince aux Fêtes.

Définition de prénom

JOCELYN:

Caractéristiques:

Jocelyn, vif et toujours absent, voilà en bref l'image de Jocelyn. Son esprit vagabonde toujours au pays des chimeres impossibles à réaliser. Il construit de fabuleux Châteaux en Espagne et à le voir évoluer, on s'imaginerait volontiers, qu'il habite un de ces châteaux car il possede le port d'un roi, sa démarche est souple et digne. Il inspire immédiatement confiance à tous ceux qui le croisent, mais il ne croit pas tellement en ses possibilités et cela nuit énormément à ses réalisations personnelles. Si Jocelyn réussit à acquérir une certaine confiance en lui-même, tous ses problèmes personnels, si nombreux, se trouveront réglés d'un seul coup. Il est admirable de courage et de franchise. Avec lui pas de porte dérobée, c'est la grande porte, un point c'est tout.

RENÉE:

Caractéristiques:

Les Renée savent admirablement tirer parti de tout ce qui est à leur disposition. Leur intelligence qui ne manque pourtant pas d'originalité et de fantaisies est surtout à sens pratique. Plusieurs écrivains ont porté ce prénom ce sont des romanciers observateurs et psychologues, non des poètes ou des rêveurs. Calmes, persévérantes, méthodiques, elles sont cependant pas ennemies de l'aventure. Les Renée n'ont guère de finesse, comme qualité première, mais elles savent en faire montre quand leurs intérêts entrent en ligne de cause. Ce sont des ambitieuses, pas très scrupuleuses en affaires, mais travailleuses acharnées et appliquées.

Leur volonté généralement optimiste, bien que parfois assez vite abattue lorsqu'elles rencontrent un obstacle imprévu. Elles aiment bien éblouir leur entourage et réussissent souvent à jeter de la poudre aux yeux. Elles se complaisent dans les idées originales, les entreprises fantaisistes. Elles s'emballent facilement et ont un optimisme contagieux, parfois même exagéré.

Elles sacrifient souvent l'amour à l'argent, car elles sont ambitieuses, mais en revanche, elles n'ont pas peur du travail, elles donnent le meilleur d'elles-même, si elles croient en ce qu'elles font. Elles veulent arriver à un but donné et pour y parvenir tous les chemins semblent bons.

GÉRARD

Caractéristiques:

Les Gérard sont imaginatifs, idéalistes et manquent souvent d'esprit pratique. Leur volonté énergique, généreuse, mais par coups et à la merci des circonstances ne les aide pas à obtenir de solides résultats. Leur caractère, un peu fantasque est pourtant séduisant, car les Gérard sont courtois, chevaleresques et en même temps pleins d'entrain, jamais à court d'idées originales et jolies.

Ils aiment ardemment et savent le dire et le montrer en tout temps et en tout lieu. Gardant une réserve de bon ton et une distinction qu'ils n'abandonneront jamais. Ce sont des êtres imprévisibles, pleins de surprises, pas toujours agréables, car sous l'impulsion du moment il leur arrive parfois de porter des gestes, lourds de conséquences.

Ils semblent forts et solides mais il suffit parfois de bien peu de choses pour les faire flancher, ils démontrent souvent une force morale qu'ils ne possèdent pas, ou qu'ils ne possèdent plus. Dignes même dans l'adversité, ils savent rester eux-même quoi qu'il puisse arriver.

Se refusant à faire l'effort de compréhension qui les rapprocheraient définitivement des êtres aimés, ils attendent que les autres fassent les premiers pas, car eux sont beaucoup trop orgueilleux, pour risquer d'essuyer un refus. Ils souffrent parfois profondément à cause de ce côté de leur caractère, mais jamais ils ne feront le moindre effort pour y remédier.

ailleurs au Canada

EN ALBERTA

LA TÉLÉVISION FRANÇAISE À FALHER

(extrait du journal LE FRANCO-ALBERTAIN)

(NDLR) – Nous reproduisons ici une lettre de M. Picard, datée du 16 mars 1973, au Comité de la T.V. Française à Falher.

La fiche technique du projet de télévision française à Falher étant sur le point d'être complétée, il m'est agréable de pouvoir répondre à votre lettre du 10 octobre dernier à ce sujet.

Il nous est maintenant possible d'indiquer l'automne 1974 comme moment probable d'entrée en ondes de ce réémetteur, si tout se déroule normalement.

Pour mieux les éclairer replaçons vos points d'interrogation sur le satellite et le CRTC dans le contexte du projet.

La région de Rivière-la-Paix pourrait être desservie par satellite, si uniquement sa situation géographique entrait en ligne de compte. Ce qui équivaudrait toutefois à vous priver indéfiniment des émissions régionales d'Edmonton, tout en vous livrant un service-réseau à l'heure de l'Atlantique, donc nettement impropre à satisfaire les habitudes d'écoute généralement observées chez les téléspectateurs. Car le satellite programmé à l'heure de l'Atlantique pour des raisons d'efficacité, ne peut relayer des émissions d'un point à l'autre sans que toute la chaîne en soit affectée.

Nous avons décidé d'utiliser le lien traditionnel et plus souple du micro-ondes pour relayer à Falher la programmation régionale d'Edmonton.

Nos ingénieurs ont déterminé, en se basant sur les offres de la compagnie de téléphone, que Falher même, plutôt que Girouxville, est l'emplacement souhaitable pour le réémetteur, tant pour son rayonnement que son coût d'exploitation.

Le rapport technique résultant de ces études sera transmis vers le mois de mai 73 au CRTC. Cette étape, logiquement, ne peut venir qu'en temps et lieu et d'ailleurs ne peut être escamotée: en vertu de la loi, tout projet de radio-télévision doit être étudié par le CRTC et inscrit à une audience publique. Etant donné le grand nombre de demandes de permis actuellement devant cet organisme, il est difficile d'indiquer quel délai sera imposé par les circonstances.

Normalement, le projet devrait être à l'ordre du jour d'une audience, à l'automne, ce qui nous permet – présumant d'une décision favorable du Conseil – de fixer approximativement à l'automne 1974 la date d'entrée en ondes. D'ici là, Edmonton aura été reliée au réseau par satellite et le lien micro-ondes sera en place jusqu'à Falher: pour nous assurer de la chose, nous avons déjà passé la commande à cet effet à la compagnie de téléphone qui en assumera la construction cet été.

Comme vous le voyez, ce n'est pas sans raison que le cheminement d'un projet semble parfois traîner en longueur avant de se concrétiser.

Il va sans dire que nous souscrivons à vos propos, comme à ceux du Commissaire aux langues officielles, concernant l'urgence de la situation linguistique et culturelle dans votre région.

Nous ne pouvons que vous encourager à promouvoir la fierté française en utilisant à plein les services dont vous disposez déjà, soit la radio et les quelques heures de télévision française à l'antenne anglaise, durant les fins de semaine.

Laurent Picard

AU QUÉBEC

TIRAILLEMENTS TOUJOURS

(extrait du journal LE BIEN PUBLIC de Trois-Rivières)

Le récent refus de M. Bourassa de se rendre à Ottawa devant le comité des Affaires indiennes en rapport avec le développement de la Baie James remet encore en cause les tiraillements perpétuels entre le fédéral et le provincial. Les nombreuses conférences fédérales-provinciales n'ont jamais abouti à grand-chose. Le vice fondamental réside dans la constitution qu'il faudrait réformer de A à Z. De toute façon le Québec n'entend pas se laisser asphyxier et servir éternellement de ballon politique. Seuls des arrangements dont quelques-uns à caractère permanent, garantissant entre autres choses l'expansion normale de la nation canadienne-française pourront donner satisfaction au tiers de la population du pays.

Les Anglophones et les Néo-Canadiens ne pourront voir fleurir l'unité canadienne, si jamais celle-ci est possible, que par la reconnaissance par tout le pays, en fait et en pratique, de la culture française.

Toute tentative de bloquer par des moyens directs ou indirects la libre expansion du Canada français ne pourra que nuire au Canada, car le Canadien français ne veut céder aucun de ses droits. C'est vital pour lui, peuple minoritaire, dans l'ensemble du pays. Et ce peuple a été jusqu'ici extrêmement patient.

La paix pancanadienne résidera dans la reconnaissance d'une minorité à sa propre culture, sa langue, une philosophie différente, et même une religion propre, le catholicisme. Et cela je l'écris même en cette période où sur le plan religieux on veut mettre tout dans le même sac, les mûres avec les pas mûres.

Le peuple canadien-français est originellement catholique. Sa spiritualité, il la tient du catholicisme, même dévié et mal compris. C'est même sa religion qui a donné au peuple canadien-français le meilleur de lui-même. Dire que le Canadien-français n'est qu'un parlant français sans principes et sans doctrines spirituelles, c'est nier la vérité. C'est surtout s'illusionner.

La langue française, non pas la nouvelle langue "joualesque" que certains voudraient lui faire adopter, la religion catholique épurée, modernisée, mais appuyée sur la Foi, la Révélation, les dogmes bien définis, voilà l'héritage le plus clair du Canadien-français. Un héritage de haute civilisation dont il ne doit pas se laisser démunir pour le plat de lentilles de la seule réussite économique, du progrès scientifique. La langue bien préservée, la religion bien observée ne sont pas contraires à la réussite économique et scientifique du Canadien-français. Mais ce serait un désastre si on substituait ces dernières valeurs aux premières. Sachons additionner, ne soustrayons pas arbitrairement.

Nécrologie



M. Lucien COUTURE

A l'hôpital de St-Boniface, le samedi 6 avril, est décédé M. Lucien Couture, du 354, rue Bonner, North Kildonan, à l'âge de 71 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse Joan; trois frères, Jules, l'abbé Adélard de St-Boniface, l'abbé Gustave de Californie, ainsi que trois soeurs, Sr Isabelle-Marie, Mme Ernestine DeGagné et Mme Jeanne Boivin de St-Boniface.

Les funérailles eurent lieu à la Cathédrale le lundi soir 9 avril.

L'abbé Adélard Couture, assisté des abbés Léo Couture et Gédéon Trudeau concélébrèrent.

Mme Jean DURAND

Mme Jean Durand est décédée à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes le 30 mars dernier, à la suite d'une crise cardiaque. Après deux jours d'hospitalisation, la fin est venue subitement, surprenant toute la famille. Née Albertine Faucher à Samuel de Beauce, P.Q., Mme Durand était venue à Notre-Dame-de-Lourdes avec ses parents, frères et soeurs vers 1920. En 1934 elle épousait M. Jean Durand de Notre-Dame-de-Lourdes, qui était fils d'un des premiers colons de la paroisse.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, Jean Durand, trois fils, Alphonse et Charles de St-Vital, et Armand de Estevan, Sask.; deux filles, Georgette et Germaine d'Ottawa, Ont.; huit petits-enfants; un frère, Joseph Faucher, de Winnipeg et trois soeurs, Mme W. Boulet de Somerset, Mme Alex Lussier de Belmont, Man., et Mme Albert Moulin de Vancouver, C.B.

La messe des funérailles fut concélébrée par M. l'abbé Lucien Roy, curé, avec M. les abbés Florent Labonté, curé de Haywood, et Toupin, vicaire dominical à Notre-Dame-de-Lourdes. Les servants étaient Aurèle et Cyrille Durand et Gérald Comte, parents de la défunte, et Raynald Badiou et Michel Rossier. L'inhumation eut lieu dans le nouveau cimetière.

Les porteurs étaient Raymond et Noël Faucher, Luc et Guy Boulet, Rémi et Hilaire Durand, tous neveux de la défunte. La maison funéraire Scharff de Holland avait la direction des funérailles.

REMERCIEMENTS

Les familles Durand et Faucher désirent remercier par la voix du journal La Liberté, M. l'abbé Roy pour tous les services rendus avec tant de compassion, les abbés concélébrants MM. Labonté et Toupin, les servants de messe, la chorale, les porteurs et tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit en assistant aux funérailles, par offrandes de messes, de prières ou par services rendus; les dames dévouées, soit les Filles d'Isabelle pour la préparation du goûter ou les dames de la Société d'agriculture qui ont aidé au service des tables. Un grand merci spécial au Dr Kwon et à tout le personnel de l'hôpital, gardes-malades et autres pour leurs soins délicats et empressés à l'occasion de cette pénible circonstance.

M. Martial FENEZ

Le dimanche 1er avril, à l'hôpital de Morris, est décédé, à l'âge de 86 ans moins 3 jours, M. Martial Fenez de Ste-Agathe, précédé dans la tombe par son épouse, Malvina Péloquin, en 1971, et par son fils en 1969.

Les prières furent récitées le lundi soir 2 avril, à 8 heures, en l'église de Ste-Agathe, par M. l'abbé Paul Deschênes, curé.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église jusqu'à l'heure du service, à 7h30 du soir, le mercredi 3 avril.

La messe de Requiem fut concélébrée par M. l'abbé Paul Deschênes de la paroisse, avec les Pères Oblats Antonio Lacelle et Laurent Alarie de l'école Résidentielle d'Assiniboia de Winnipeg, et Joseph Alarie, curé de la paroisse du Précieux-Sang.

André Huberdeau, gendre du défunt, lut l'épître. Ses quatre petits-fils, Julien et Adélard Lemoine, Henri et Ronald Huberdeau servaient au choeur.

Les porteurs étaient Richard, Norman et Robert Fenez, Jacques Huberdeau, Emile et Eugène Lemoine, tous petits-fils.

Après le service, un goûter fut servi par les Dames de la Ligue au Centre Culturel.

M. Martial Fenez naquit à Rieux en Cambrésis en 1887. Il vint à Ste-Agathe en 1911 et y demeura toute sa vie. Avant de s'établir sur une ferme, il travailla à gages pendant un bon nombre d'années et fut un des meilleurs défricheurs que l'on puisse trouver. Plusieurs fermiers du temps profitèrent de sa force et de son habileté, hors de l'ordinaire, pour faire de la terre neuve.

Le défunt laisse dans le deuil sept fils, Léopold de Pine Falls, Arthur de St-Lazare, Pierre de Sioux Narrows, Ont., Marcel de St-Boniface, Armand de St-Vital, Emilien de Ste-Agathe, et Roger de Scarborough, Ont.; cinq filles, Mme E. Lemoine (Thérèse) de Ste-Agathe, Mme L. Huberdeau (Jeanne), Mme A. Huberdeau (Paulette), M. A. Huberdeau (Colette) de St-Lazare, et Mme R. Lagassé (Alma) de St-Adolphe; 65 petits-enfants et 23 arrière-petits-enfants; des beaux-frères et belles-soeurs de Californie, Saint-Boniface et Ste-Agathe, et deux neveux Paul et Jacques Fenez en France.

REMERCIEMENTS

La famille Fenez demande à Dieu de bénir et de rendre à chacun au centuple ce qu'ils ont fait pour lui: offrandes de messes, de prières, tributs floraux, assistance aux prières et aux funérailles et multiples et inestimables services qu'on lui a rendus à l'occasion de ce deuil.

Philibert-J.O. BOURGEAULT

Philibert-Joseph-Oscar Bourgeault, né à Marcelin, Saskatchewan, le 3 août 1912, fils de Arthur Bourgeault et Regina Le Houillier (défunts) est décédé le 24 mars 1973 à Vancouver. La messe de Requiem eut lieu en l'église St-Sacrement (C.-B.), et le dépôt à la chapelle du cimetière Ocean View, Vancouver (C.-B.)

MOTS CROISÉS

"CONCOURS"

Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus vos chances de gagner sont grandes.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 543, rue Langevin, Saint-Boniface, ou par la poste à "Mots-Croisés, C.P. 96, Saint-Boniface", avant le cinq (5) du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom du (de la) gagnant(e) du prix de $5.00.

Nom - ....

Adresse - ....

Code postal - ....

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1									■			
2						■						
3							■				■	
4			■		■							
5						■					■	
6										■		
7				■				■				■
8						■						
9	■						■					
10		■						■		■		
11							■		■			
12						■						

HORIZONTAL

1 – Suite de marches échelonnées. - Nom de plusieurs [illegible].
2 – Couronne du pape. - La plus grande espèce de pigeons d'Europe.
3 – Anneau suspendu de chaque côté de la selle. - Camion servant de transport pour les chevaux.
4 – Sans vêtements. - Mettre à bas.
5 – Indication du jour et de l'année, pl. - Qui a tel ou tel âge.
6 – Différer, remettre à plus tard. - Conj.
7 – Thymus du veau. - Mesure agraire. - Propre, sans souillures.
8 – Relatif à la dot. - Causer la perte de la fortune.
9 – Tissu entrelacé. - Unité de mesure de volume pour le bois.
10 – Instrument pour fendre du bois, pl. - Notre-Seigneur.
11 – Adj. poss. - Manche, au tennis.
12 – Facile, naturelle. - Astre doué d'un éclat propre.

VERTICAL

1 – Enseigne de guerre. - Lettre grecque.
2 – Manière dont un objet est placé. - Deux, en chiffres romains.
3 – Marque la preuve. - De la nature du test, pl.
4 – Diminuer la surface d'une voile. - Sans expression.
5 – Général Américain. - Arséniure naturel de cobalt.
6 – Coup de baguette. - Conj. - Dans la rose des vents.
7 – Term. d'inf. - Regarder niaisement en l'air.
8 – Dommage. - Usages, coutumes. - Anc. note de musique.
9 – Lien qui unit la mère et ses enfants.
10 – Mesure de capacité pour les liquides. - Dans la rose des vents. - Conj.
11 – Id est. - Sans commencement ni fin.
12 – Prénom masculin. - Ce qui est encore à faire.

Message du Saint-Père pour le Carême 1973

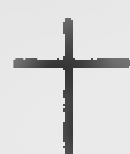
Chers Fils et Filles en Jésus-Christ,

Le Carême est un temps de renoncement et de pénitence; il est aussi un temps de communion et de solidarité. En faut-il davantage pour souligner son importance? Ecoutons les exhortations du prophète Isaïe, reprises par la liturgie du Carême: ' Ne savez-vous pas quel est le jeûne qui me plaît? ... Partager ton pain avec l'affamé, heberger les pauvres sans abri, vêtir celui que tu vois nu et ne pas te dérober devant celui qui est ta propre chair" (Is, 58, 6-7). Ces appels font écho aux préoccupations de l'humanité contemporaine. Chacun est appelé à partager reellement les peines et les miseres de tous. L'aumône et le don de soi ne sauraient être des actes isolés et épisodiques, mais l'expression d'une communion fraternelle.

Notre époque ressent la nécessité d'une prise en charge collective des maux qui pèsent sur l'humanité. C'est seulement en répondant à cette exigence que ces malheurs pourront être surmontés. Le Carême met les fidèles en garde contre tout gaspillage et les pousse à entreprendre un effort commun. Le rétablissement de toutes choses dans le Christ est intimement lié à l'esprit de Carême. Jésus-Christ lui-même révélera un jour l'importance de l'aide que nous aurons apportée à nos frères et soeurs: "J'avais faim, et vous m'avez donné à manger; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger, et vous m'avez accueilli" (Mat. 25, 35-36). Cet appel du Christ dans ses membres concerne chaque chrétien. Nul ne saurait se soustraire à l'appel urgent de son divin Frère. L'experience prouve que les communautés chrétiennes les plus démunies sont loin d'être les moins sensibles aux besoins des autres. Oui, c'est maintenant et près de nous que nous rencontrons le Christ indigent dans ceux qui nous entourent et cette rencontre ne saurait nous laisser indifférents. Mais une des caractéristiques de notre époque est la découverte des proportions immenses des fléaux qui s'abattent sur les hommes. Tant d'obstacles, en tant de lieux, s'opposent à la promotion de la dignité humaine de chacun. Nous avons consacré divers documents à l'étude détaillée de ces problèmes. Notre propos, aujourd'hui, est d'encourager à des engagements et des actions très directes en vue de leur solution.

Dans de nombreux pays, le Carême est l'occasion pour l'Eglise d'actions organisees. Elle demande à chacun d'apporter sa contribution matérielle en vue du developpement intégral de tous. Fournir les moyens nécessaires pour cette promotion est une oeuvre importante et Nous espérons voir s'intensifier et multiplier ces efforts dans un esprit d'authentique partage. Il s'agit de projets et de programmes divers requérant des sommes considérables, et le montant nécessaire ne peut être obtenu que si chacun y apporte personnellement sa contribution. Chacun est donc appelé à donner, en fonction de ses possibilités, et en faisant un réel effort dans ce don.

En insérant ces exigences dans le contexte du Carême, l'Eglise leur assure leur authenticité religieuse. On peut donner sans communiquer vraiment, contribuer sans participer reellement, se priver de biens matériels sans avoir un authentique esprit de pauvreté. Mais celui qui s'impose un veritable effort, qui cherche sincèrement à aider ses frères et soeurs, qui accepte de prendre sa part de la Croix du Christ, ne saurait tomber dans de tels risques. Si le Carême est ainsi anime par la charite evangelique et s'il conduit à une action effective, l'assistance materielle sera assuree. Par-dessus tout, le Carême apportera un accroissement de fraternité, de justice, de bonheur et d'amour. Il nous apportera la veritable joie lors de la Résurrection du Seigneur. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.



LA VERITE

Il en sera de même à la fin du monde. Les anges viendront séparer les méchants d'avec les justes

St-Matthieu - ch 13, v 49

MINISTERE des TRANSPORTS CANADA

SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLEES transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour Prolonger la deuxième Piste Resolute Bay" seront reçues jusqu'à 3 00 p m HEURE de WINNIPEG le 25 avril 1973 pour Prolonger la piste 10-28, jusqu'à 4,000 pieds, ce qui comprend la construction de balisage lumineux moyen d'aéroport et travail relatif, Resolute Bay, N W.T

Plans, devis et documents ayant rapport peuvent être obtenus par application au Ministère des Transports, Officier Regional des Approvisionnements, 301-391 rue York, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6 sur reçu d un chèque visé, fait payable au Receveur Général du Canada, pour la somme de $25 00. Le Ministère ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune soumission.

D A. Lane,
Administrateur Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada

MINISTERE des TRANSPORTS CANADA

SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLEES transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour Installation de Transmissiomètre Churchill" seront reçues jusqu'à 3 00 p.m HEURE de WINNIPEG le 25 avril 1973, pour Installation de transmissiomètre, ce qui comprend la portée visuelle de piste, Churchill, Manitoba

Plans, devis et documents ayant rapport peuvent être obtenus par application au Ministère des Transports Officier Régional des Approvisionnements, 301 391 rue York, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6 sur reçu d'un chèque visé, fait payable au Receveur Général du Canada, pour la somme de $25 00. Le Ministère ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune soumission

D A. Lane
Administrateur Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada

MINISTERE des TRANSPORTS CANADA

SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLÉES transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour entrepôt pour sable" seront reçues jusqu'à 3 00 p.m. HEURE DE WINNIPEG le 27 avril 1973 pour La construction d'un entrepôt pour emmagasiner le sable, et travail relatif à l'aéroport de Le Pas, Manitoba

Plans, devis et documents ayant rapport peuvent être obtenus par application au Ministère des Transports, Officier Regional des Approvisionnements 301 391, rue York Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6 sur reçu d'un chèque visé fait payable au Receveur Général du Canada, pour la somme de $25.00. Le Ministère ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune soumission

D A Lane
Administrateur Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada

DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC NO 20

État des revenus et depenses

pour l'année terminée le 31 décembre 1972

(comparé avec le budget)

Revenus	Réel	Budget	Surplus (Déficit)
Gouvernement du Manitoba	$1,083,121 27	$1,075,746 00	$ 7,375 27
Gouvernement municipal	219,224 00	219,224 00	------
Surplus des années précédentes	37,061 88	37,057 00	4.88
Total des revenus	$1,339,407 15	$1,332,027 00	$ 7,380 15
Dépenses :			
Administration – Général	$ 56,382 48	$ 53,351.00	$ (3,031.48)
Administration – Instruction	29,573 76	27,135 00	(2,438 76)
Instruction	862,142.59	876,332 00	14,189.41
Opération et maintien des bâtiments	103,085 73	99,710 00	(3,375 73)
Transportation des élèves	164,071.58	163,401 00	(670 58)
Capital – Principal et intérêt sur dette	94,047 76	94,048 00	.24
Autres	22,979.90	18,050.00	(4,929.90)
Autobus	8,576.42		(8,576.42)
Total des dépenses	$1,340,860.22	$1,332,027 00	(8,833.22)
Surplus pour l'année	(1,453.07)		(1,453 07)

Les chiffres ci-haut ont été pris des rapports financiers préparés et vérifiés par Forest, Guenette et Cie, Comptables agréés. Autres détails peuvent être fournis par le bureau de la Division à Elie, Manitoba.

UNE RENCONTRE DANS LA VERITÉ

BILLET de J.-P. A.

Un journaliste italien vient de faire paraître un livre qui n'a pas manqué de susciter une certaine indignation, surtout dans les milieux catholiques.

Publié sous un titre plutôt suggestif, "Le sexe au confessionnal", ce livre présente une série de confessions qui ont été enregistrées dans divers confessionnaux d'Italie L'auteur a mis quatre ans à accumuler sa "documentation". Lui et ses quatre collaborateurs parcoururent l'Italie de long en large; se faisant passer pour pénitents, ils se présentaient au confessionnal, y racontaient des problèmes les plus épineux de morale sexuelle, et à l'insu des confesseurs, enregistraient leurs réponses. Sur 632 "confessions" ainsi accumulées, 112 furent publiées, révélant, chez les confesseurs, des réponses parfois fort légalistes et rigides, parfois inconsistantes, si on les compare du moins aux sentences portées dans les tribunaux civils.

Il fallait tout de même une forte dose d'impudence pour oser simuler des confessions afin d'induire les confesseurs en erreur ou de les acculer à des problèmes pratiquement insolubles. Ce qui a aussi choqué les milieux catholiques, c'est le manque flagrant de respect pour le secret du confessionnal. Le public tolérerait-il que l'on en fasse autant avec le cabinet d'un médecin ou le bureau d'un psychiatre?

Si l'Eglise entoure la confession des précautions les plus rigoureuses, c'est qu'elle a un infini respect pour tout ce qui touche l'intime de la conscience de l'homme dans ses rapports avec Dieu. Pour l'Eglise, le mal, le péché n'est pas un sujet de moquerie, pour la simple raison qu'on ne traite pas Dieu à la légère

Quoiqu'il en soit des erreurs ou des déviations qui peuvent s'introduire dans la pratique de la confession – les humains seront toujours des humains –, le sacrement de Pénitence reste, pour le Chrétien, le "signe sacré de la réconciliation" entre un Dieu qui pardonne et un coupable qui se reconnait tel, qui se repent et qui décide de changer de vie

La rencontre entre Dieu et l'homme à l'intérieur du confessionnal suppose la "Vérité" La confession n'est plus "confession" quand celui qui la fait se contente simplement de présenter un simulacre d'aveu. N'importe qui peut fabriquer une "histoire". Au confessionnal, le confesseur est en quelque sorte à la merci de celui qui se présente à lui. Ne pouvant lire les consciences ou les coeurs, il n'a que les paroles du pénitent pour conclure s'il s'agit vraiment d'un "coupable repentant" qui cherche à revenir vers son Dieu dans la "sincérité" de son coeur

La principale préoccupation du confesseur, c'est celle de savoir si le pénitent cherche réellement à mettre autant de "vérité" en son coeur et en sa vie qu'il semble en mettre dans ses paroles. Il n'y a pas de réconciliation possible dans le mensonge

En simulant des confessions, le journaliste italien visait à sa source la démarche du confessionnal et rendait du même coup la tâche du confesseur absolument impossible, même s'il avait été le plus grand spécialiste en la matière

Chaque confession est unique en soi, parce que chaque personne qui la fait est unique et a des rapports uniques avec Dieu Elle n'a pas de solution toute faite Un peu comme chaque malade demande un traitement unique et personnel, même si son cas comporte certaines ressemblances avec d'autres.

Le problème de la confession n'est pas tout d'abord un problème de confesseur. C'est avant tout un problème de foi La difficulté n'est pas de dire quelque chose. Ce qui est difficile, c'est de dire la vérité, c'est de "reconnaître son orgueil, sa vanité, son égoïsme". Et pour se reconnaître ainsi, il faut avoir "accueilli Dieu dans sa vie". Bref, pas d'aveu sincère et vrai sans foi

Les grands compositeurs: Purcell

Quiconque se promenait dans Westminster en 1679 aurait pu voir un beau jeune homme, une partition de musique sous le bras, parcourir les rues, saluant ses amis au passage d'un geste ou d'un sourire avant de s'engouffrer par une des portes dans l'abbaye de Westminster.

Ce jeune homme - Henry Purcell - alors âgé de 20 ans, compositeur et musicien de la Cour, venait d'être nommé organiste de l'abbaye. Il composait des hymnes et des odes à la gloire de la famille royale, mais aussi les chansons tendres et même, à l'occasion de bruyants refrains de tavernes.

Henry Purcell (1658-1695) passa les brèves 36 années de sa vie à Westminster. Jeune garçon, sa voix avait charmé souverains et souveraines lorsqu'il chantait dans la chapelle royale et Charles II lui-même avait battu la mesure en écoutant des compositions de ce jeune prodige.

Arrivé dans l'abbaye, Purcell s'installait à son orgue et jouait quelques accords. Son attitude envers l'instrument était quasi maternelle et c'était en quelque sorte son enfant puisqu'il en avait pris soin pendant des années.

Purcell avait grandi dans un Westminster très gai, qui paraissait d'autant plus frivole qu'il succédait à la rigueur du régime républicain de Cromwell. De jeunes dandys en tenues gaies promenaient leurs belles et des fiacres allaient et venaient.

Purcell enfant passait de longues heures à regarder les péniches qui descendaient la Tamise devant sa maison en direction de la City de Londres, un peu plus en aval. La vue de la péniche battant pavillon royal le faisait bondir de joie.

Sa belle voix et les sons mélodieux qu'il pouvait tirer de n'importe quel instrument lui valurent d'être très populaire auprès des cercles musicaux de la Cour et l'enfant de choeur au doigté magique allait devenir plus tard l'organiste de la chapelle royale.

Le mariage de Purcell fut heureux mais le compositeur n'était pas doué d'un tempérament casanier. La petite histoire veut qu'il ait coutume de rentrer très tard chez lui le soir et que sa femme, en désespoir de cause, prit l'habitude, lorsqu'il n'était pas de retour avant minuit, de verrouiller la porte, le laissant à la rue.

La reine Mary, épouse du roi Guillaume III, aimait beaucoup sa musique. Elle le convoqua un jour avec deux autres musiciens de la Cour, pour qu'il interprète quelques-unes de ses compositions. Purcell s'installa devant son clavecin et [illegible] musical com[illegible].

Mais [illegible] une fois, la reine Mary se lassa de l'écouter et dissimulant un bâillement derrière son éventail, demanda qu'on lui joue une vieille ballade écossaise intitulée "Cold and Raw". Purcell s'en offensa et s'enfonça dans son siège, essayant de cacher du mieux qu'il put ses sentiments.

Mais il devait par la suite se venger malicieusement de la reine. En effet, dans l'ode qu'il composa pour célébrer l'anniversaire de la souveraine, il inclut le refrain de la ballade écossaise. Ceci n'échappa pas à la reine Mary qui en rit de bon coeur.

Purcell pouvait être d'une gentillesse extrême. Un jour qu'un groupe d'adultes prodiguait à un jeune chanteur de multiples conseils sur la façon d'interpréter une chanson du compositeur, celui-ci mit sa main sur l'épaule du jeune garçon en déclarant: "Laissez-le donc tranquille, son interprétation sera plus naturelle que la vôtre ou la mienne".

Purcell figure parmi les plus grands compositeurs britanniques de tous les temps. Ses oeuvres sont d'une aimable beauté et ses compositions comportent des pièces charmantes d'une fraîcheur extrême. Son style choral dans ses oeuvres principales est magistral.

Purcell composa également beaucoup d'oeuvres pour le théâtre. Il collabora notamment avec le poète et auteur dramatique John Dryden. L'amitié qui liait les deux hommes était très utile à Dryden lorsque, comme ce fut le cas bien souvent, des créditeurs le relançaient.

En pareil cas, Dryden se réfugiait dans une pièce située dans la tour de l'horloge du palais de St. James, pièce dont Purcell, en raison de ses fonctions à la Cour, pouvait disposer. Une fois l'alerte passée, les deux amis s'en allaient faire un tour dans le parc de St. James.

Purcell fut enterré dans l'Abbaye de Westminster, au pied de l'orgue qu'il aimait tant. Les chanoines de l'abbaye défilèrent dans leurs riches robes et les choeurs de la chapelle royale et de l'abbaye chantèrent des hymnes que le maître lui-même avait composés.

AVIS AUX PARENTS

Le jeudi soir, 12 avril prochain, aura lieu une rencontre de parents ayant des enfants au niveau du JARDIN D'ENFANTS. Cette rencontre débutera à 8h00 du soir au gymnase de l'école Lacerte, 1101 Autumnwood, Parc Windsor.

Mme BILLEY-LICHON, de Québec, donnera une courte conférence et répondra à vos questions. Elle est spécialiste dans le domaine de l'acquisition des langues (française et anglaise), plus spécifiquement en éducation bilingue. Elle traitera de l'acquisition du langage chez les petits. Elle fera allusion aussi à d'autres aspects pédagogiques importants à ce niveau.

Une cordiale bienvenue à vous tous. Si vous avez des questions au sujet de cette rencontre, il est possible de signaler 786-0392.

PS

PAR CLAUDE DUR...

LES ÉTUDIANTS ANGLOPHONES VS LES ÉTUDIANTS FRANCOPHONES

(Ou, où sont les éleves francophones?) Les représentations de MOLIERE 300 vont bon train. Les gens semblent bien s'amuser, on rit beaucoup. Il y a une chose bien frappante, cependant. Des groupes d'étudiants anglophones, avec leurs professeurs, se rendent au Centre culturel pour voir le spectacle, mais les groupes d'étudiants francophones se font plutôt rares. Ces groupes nous viennent de Dominion City, de Russel et même de Kenora, mais où sont les élèves de Ste-Anne, St-Pierre, St-Jean-Baptiste, ou même de Louis Riel? Drôle d'affaire que les éléves anglophones se dérangent, mais que "les nôtres" ne peuvent pas... C'est sans doute parce qu'ils sont bien fatigués apres une semaine de tournois de basketball, de volley ball, de hockey, de curling, etc.

L'ART DE LA PUBLICITÉ

Si je remarque les annonces de CBWFT dans les journaux anglais ou dans notre hebdo français, ce qui ressort n'est pas leur beauté, mais plutôt leur manque d'imagination. Les annonces de CBWFT comptent parmi les moins belles. Pourtant, une assez grande partie de notre impôt sur le revenu va à Radio-Canada pour qu'en retour on nous produise des annonces un peu plus interessantes et (ce qu'il y a de si important de nos jours) attirantes. Si les anglophones associent ces annonces avec la programmation qu'on presente à la chaîne française (ce qui heureusement n'est pas le cas, mais eux, les anglophones, le savent-ils?) ils ne doivent jamais regarder ce canal. Par exemple, quelle chance on a ratee la semaine dernière en annonçant la premiere de la Soiree du hockey en français. Plutôt qu'une annonce pleine d'actions et vibrante, on avait ce maigre carreau, avec un modeste lettrage. Enfin, c'est comme ça, pis c'est comme ça...

PAR CI, PAR LA

Le vendredi soir 13 avril, à 20h30, à la Cathédrale de Saint-Boniface, LES INTREPIDES présentent leur concert. (Adultes $2.00, étudiants et Age d'or $1.00, enfants de moins de 12 ans 50¢). Au Centre culturel de St-Boniface, les 16 et 17 avril, CINE-MIDI continue. Cette semaine, le theme est "Au Bord du Rire" On y presentera, entre autres, "Avec tambours et Trompettes" film très très drôle, à propos des Zouaves Pontificaux au Quebec. Les 14 et 15 avril, au Centre culturel de Ste-Anne, les éleves de l'école secondaire présentent "Les Effets des Rayons Gama sur les Vieux Garçons" de ce même Michel Tremblay... (A vrai dire, c'est une adaptation quebécoise de Tremblay d'une piece américaine de Zindel). La même pièce sera présentée au Festival Theâtre Jeunesse.

LE FESTIVAL THEATRE JEUNESSE du CM aura lieu à la fin d'avril. Vous en aurez des nouvelles tôt.

FILMS à la TÉLÉ

SAMEDI 14 AVRIL
23h30 – *CINEMA. "X3, agent special" (Hot Enough for June). Comédie réalisee par Ralph Thomas, avec Dirk Bogarde, Sylvia Koscina et Robert Morley. Un jeune romancier est envoyé en Tchécoslovaquie pour le compte d'une compagnie fictive. En fait, il a été enrôlé, sans le savoir, dans les services secrets britanniques pour servir d'agent de liaison. A Prague, il s'éprend de son guide qui n'est autre que la fille du chef de la police secrète Tchèque. (Br. '63)

DIMANCHE 15 AVRIL
23h30 – CINE CLUB. "L'amour à la ville". Film à sketches, de Antonioni, Fellini, Risi, Zavattini, Maselli et Lattuada, avec des interprètes non professionnels. "Suicide manqué", "Le bal du samedi", "Agence matrimoniale", "Histoire de Catherine" et "Les Italiens se retournent".

LUNDI 16 AVRIL
23h25 – CINEMA. "Le manoir des suspects". Drame policier réalisé par Rudolf Zehet-Gruber. Un inspecteur de police est trouvé étranglé dans un cabaret. Scotland Yard prend l'affaire en main et aboutit au manoir d'un vieux lord ruiné qui loue des chambres à des personnages étranges, tous membres du conseil d'administration d'une firme pétrolière. (All. '63)

MARDI 17 AVRIL
23h25 – *CINEMA. "Le ciel et la boue". Documentaire réalisé par Pierre-Dominique Gaisseau. Une expédition franco-néerlandaise que deux explorateurs, Gaisseau et Delloye, ont dirigée dans des territoires de la Nouvelle-Guinée encore inconnus. Durant un voyage qui dura sept mois et demi, ils ont découvert des tribus de pygmées et de coupeurs de têtes dont les moeurs n'ont probablement pas changé depuis la periode prehistorique et dont ils ont pu filmer les etranges cérémonies rituelles. (Fr. '60)

MERCREDI 18 AVRIL
23h25 – CINEMA. "L'automne". Film realisé par Marcel Hanoun, avec Michel Lonsdale. Un jeune cinéaste vient de terminer le tournage d'un film. Il a des ennuis avec le montage. Il téléphone a un ami et lui demande de trouver un monteur, de préférence une monteuse. Une jeune fille se presente. Bientôt une complicité s'établit entre le créateur et sa collaboratrice. (Fr. '72)

JEUDI 19 AVRIL
23h25 – *CINEMA. "L'homme et l'enfant". Comédie policière réalisée par Raoul André, avec Eddie Constantine, Tania Constantine et Juliette Gréco. De retour de la guerre où il s'est illustré, un homme se voit confier le poste de directeur d'une fabrique de parfums, à Grasse. Il réalise bientôt, à la suite du kidnapping de sa fille adoptive, qu'il n'est que le paravent d'un gang specialisé dans le trafic de la drogue et la traite des blanches. (Fr.-It. '5[illegible])

VENDREDI 20 AVRIL
23h25 – *CINEMA. "En chute libre". (Another World). Documentaire réalisé par Kris Patterson. Le sport du parachutisme: sa technique, ses dangers, les joies et les sensations qu'il procure. La technique Telsan. (Canadien '69)



Le mardi 17 avril, à 23h25, "LE CIEL ET LA BOUE" : une expedition en Nouvelle-Guinée.

cbwft 3

HORAIRE DE BASE

SAMEDI 14 AVRIL

12 00 *L'heure des quilles
13 00 *Baseball
15 30 *Prince Saphir
16 00 *Pierre et Popotame
16 30 *Lassie
17 00 *Le monde en liberté
17 30 Le français d'aujourd'hui
18 00 *Walt Disney
19 00 *La soirée du hockey
21 30 *Agence [illegible]
22 00 *A propos
22 30 *Au masculin
23 00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23 30 *Cinéma

DIMANCHE 15 AVRIL

11 20 Politique fédérale
11 30 *Univers des sports
13 00 *Hockey séries éliminatoires
15 30 *D hier à demain
16 30 *Fantaisie lyrique
17 00 5 D
18 00 Le Comte Yoster a bien l'honneur
19 00 *Quelle famille
19 30 *Les beaux dimanches
22 00 *La flèche du temps
22 30 *Rencontres
23 00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23 30 Ciné club

LUNDI 16 AVRIL

13 05 *Magazine de la semaine verte
14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Les Chiboukis
16 00 *Bobino
16 30 *Ma grichon et Gros Double
17 00 *Daktari
18 00 *Cher oncle Bill
18 30 En bloc
19 30 *Discomanie
19 45 *Déc bels
20 00 *Les forges de St Maurice
20 30 *Mont Joye
21 00 *La p tite semaine
21 30 *Prenez le volant
22 00 *Appelez moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 25 Cinéma

MARDI 17 AVRIL

13 50 *Les cent tours de Centour
14 05 *Femme d aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Minute Moumoute
16 00 *Bobino
16 30 *Nic et Pic
17 00 *Daniel Boone
18 00 En bloc
19 00 *La soirée du hockey
21 30 Au point
22 00 *Appelez moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 25 *Cinéma

MERCREDI 18 AVRIL

14 05 *Femme d'aujourd hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Clak
16 00 *Bobino
16 30 *Fanfre[illegible]
17 00 *Cent [illegible]
18 00 *Témoignages
18 30 En bloc
19 30 *Les [illegible] histoires des pays d En Haut
20 30 *La maison des bois
21 00 *Rue des Pignons
21 30 *Mosaique manitobaine
22 00 *Appelez moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 25 Cinéma

JEUDI 19 AVRIL

13 50 *Les cent tours de Centou
14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Minute Moumoute
16 00 *Bobino
16 30 *Le Major Plum Pouding
17 00 *Cahiers du Capitaine Cognet
18 00 En bloc
19 00 *La soirée du hockey
21 30 Au point
22 00 *Appelez moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 25 *Cinéma

VENDREDI 20 AVRIL

14 05 *Femme d aujourd hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Aujourd hui de Pierrot
16 00 *Bobino
16 30 *Picotine
17 00 *Le grand Chapparal
18 00 *Les Pierrafeu
18 30 En bloc
19 30 *Les règles du [illegible]
21 00 *Le 60
22 00 *Appelez moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 25 *Cinéma

Molière lui-même en aurait été content

C'est à se demander pourquoi l'on ne joue pas plus souvent du Molière! Si le théâtre se propose comme but de divertir et, parfois, de faire rire les spectateurs, Molière – "ce prodigieux farceur qui avait fait rire la moitié de la France" – excelle dans son métier.

Le Cercle Molière commémorait, la semaine dernière, le 300e anniversaire de la mort de Jean-Baptiste Poquelin, mieux connu sous le nom de Molière. Du 3 au 8 avril, le CM a presente au Centre Culturel de St-Boniface deux pièces du célèbre Molière, "La jalousie du Barbouillé", et "Le médecin volant".

On a dit de Molière qu'il etait un très mauvais tragédien, mais qu'il excellait dans le comique: "Il était tout comédien, depuis les pieds jusqu'à la tête". Ses premières farces (telles les deux présentees au Centre Culturel) étaient inspirées du théâtre italien et très populaire à l'époque, la Commedia dell'Arte. Molière est un auteur classique, et on ne peut manquer son coup en jouant de ses pièces à thèmes universels (combien de fois a-t-il denonce l'hypocrisie, les Tartuffes?).

Mais revenons à 1973: le spectacle "MOLIERE 300" a attiré 700 spectateurs, et si Molière lui-même eut figuré dans l'auditoire, il aurait été aussi enchanté du spectacle que le furent les autres spectateurs. Rendre justice à ce grand auteur n'est certes pas une tâche facile, mais le CM s'en est acquitté de façon admirable. Il importe alors de signaler le travail assidu auquel a dû se livrer le metteur en scène, M. Jean-Guy Roy. L'enchaînement de toutes les parties, le deroulement de toute la soiree était chose formidable à voir. Les comediens ne nous quittaient jamais: ils sont occupes à faire quelques changements de décors avant la pièce, ils jouent autant devant la salle que sur le theâtre, et à l'entracte, ils nous offrent un mini-spectacle dans le corridor – tantôt l'un chante, tantôt l'autre raconte la vie de Molière: tout comme les troubadours d'autrefois, sur la place publique.

Les deux pantomines qui introduisent les deux pièces sont de toute beauté à voir, et c'est à ce moment que l'on voit ressortir la force des comédiens. Les textes de transition et de chant (compositions de Roger Auger) et les morceaux de guitare (Michel Boucher) sont également excellents et assurent le déroulement harmonieux de la soirée.

Du côté des comédiens, deux en particulier excellaient: Claude Dorge et Paul Léveillé. Ces deux se trouvaient les responsables (même malgré eux) de la grande majorité des rires provoqués. C'est avec grande aisance qu'ils s'acquittaient de leurs rôles, avec une grande maîtrise de leurs gestes et du personnage qu'ils incarnaient. J'ai particulièrement apprécié Claude Dorge (Sganarelle) dans la deuxième pièce, alors qu'il révélait encore une fois son talent exceptionnel de pouvoir changer de personnage et de caractère en un clin d'oeil.

Les autres comédiens – qui se sont également bien acquittés de leurs rôles respectifs – étaient Roger Auger, Paul Blanchette, Gabriel Dubé, Raymond Gauthier, Paulette Lemay et Irène Marie.

Si j'ai un regret, un seul petit regret, c'est qu'il n'y avait pas foule à defoncer les portes tous les soirs (en moyenne par soir, 41 pour cent de la salle de remplie), car c'était en effet un spectacle des plus rafraîchissant et amusant.

H.P.

"Clé du sol": 9 spectacles, 1,500 personnes



MUSICIENS (de gauche à droite) Edouard Saurette (violoncelle), Bernard Boulet (piano), Marc Trudeau (batterie), Fraser Bransmead (violon guitare) et Norman Lavergne (flute, guitare)
AU MICRO (de gauche à droite) Jocelyne Beaudette, Jean-Pierre Dubé et Nicole Brémault

Ils auraient pu en faire une soiree au Playhouse, mais en ce cas ils n'auraient pas rejoint les gens où ils étaient, soit chez eux à la campagne, ne sachant pas qu'ils avaient en eux un goût pour la musique classique, et toutes ces chansons qui demandent, sans qu'on s'en aperçoive, un respect religieux. C'est ici, le violon qui pleure, tantôt la flûte qui chante, là-bas un ruisseau qui court sur le piano, y'a le violoncelle et sa voix de vent d'automne, les cordes de la guitare qui frissonnent, la percussion et la batterie toujours à temps ou à plein temps, et les voix des chanteurs qui se mêlent dans des harmonisations ensoleillées venant sûrement du pays des anges.

Apres trois soirs au 100 NONS, la troupe a fait le tour par le College de St-Boniface, Killarney, Saint-Lazare, Ste-Rose, St-Jean-Baptiste, et La Broquerie. De nombreuses demandes pour la "Clé du Sol" se font encore, mais malheureusement ils ne pourront répondre à ces demandes tout de suite. Apres leurs examens, quelques membres du groupe doivent retourner chez eux pour l'ete. Il faut bien qu'ils gagnent de l'argent pour continuer leurs études. Ils doivent faire comme la plupart des artistes franco-manitobains qui veulent chanter dans leur langue. Quand viendra le jour où ils seront reconnus pour leurs valeurs culturelles et artistiques? Quand viendra le jour où la population sera prête à mettre un "chiffre" pour la creation artistique et sa diffusion?

La "Clé du Sol", c'est pas fini, on l'espère!!! Mais si jamais on ne les retrouveraient plus ensemble, sûrement vont-ils pouvoir se servir de cette experience unique d'avoir travaille pendant six mois à faire ce qu'ils ont fait.

Le 100 NONS veut continuer à encourager les groupes francophones. Cette saison deja, Poete et Cie, Les Louis Boys, la "Clé du Sol", les jeunes du Petit Seminaire, de Notre-Dame, de Saint-Pierre, de St-Norbert, de Somerset, et plusieurs autres encore, ont pu travailler d'une façon ou d'une autre dans nos cadres. Le 100 NONS veut continuer son action dans cette même orientation.

De nombreux projets sont presentement à l'etude pour qu'encore plus de jeunes musiciens, chanteurs, techniciens, organisateurs, publicistes, decorateurs, etc. puissent apprendre par l'experience de nombreux ateliers, concours, et "Boîtes à chansons", le vaste monde du spectacle et du divertissement.

Merci à la "Clé du Sol" pour sa contribution à l'evolution artistique franco-manitobaine.

Correspondant du 100 NONS

5 MINUTES au fond des choses

L'Unité à réaliser



Nous assistons présentement à de grandes divisions qui déchirent le monde. Qu'on se rappelle la guerre en Asie, celle en Irlande, au moyen Orient.

Mais il y a aussi ces formes de guerres plutôt subtiles mais non moins désastreuses qui agitent souvent nos foyers et nos coeurs.

Plus que tout cela peut-être nous sommes témoins d'une division au sein même du Peuple de Dieu en marche vers la Terre Promise. Nous sommes pourtant tous les enfants du même Père: catholiques, protestants ou autres.

La meilleure façon de réaliser cette unité entre les chrétiens, en particulier, sera de se conformer le plus possible à l'Evangile pour en vivre.



LE SPORT



MAURICE
LÉVÊQUE

A compter du 9 avril, Les Canadiens de Montréal avaient eu assez de succès contre les Sabres de Buffalo, menant la série quart de finale trois à un. Cependant, une de leur plus grande victoire de la saison fut obtenue jeudi dernier et ce ne fut pas sur la glace.

Il y a déjà quelques mois que les rumeurs circulaient voulant que Guy Lafleur en était à sa dernière saison à Montréal. Les Nordiques de Quebec étaient supposés lui avoir offert un contrat irrésistible. C'est pourquoi il fut surprenant d'apprendre que Guy avait signé un contrat de plusieurs années avec les Canadiens. Comme d'habitude, on n'a pas dévoilé le montant d'argent ni le nombre d'années. Le gérant d'affaires de la jeune étoile, Gerry Patterson, a admis avoir négocié un contrat avec les Nordiques mais, selon lui, il n'avait pu obtenir de ceux-ci la garantie complète du salaire pour la durée du contrat, tandis que les Canadiens ont pu la donner. On sent ici la manoeuvre du rusé Sam Pollock.

Le contrat comporte aussi des clauses de bonus touchant la position de l'équipe au championnat et la tenue défensive du joueur. En plus, on rapporte que le contrat était déjà en force. Guy s'est dit très content du contrat et a aussi ajouté que les Nordiques avaient attendu trop longtemps avant de lui faire des propositions intéressantes. A Québec, les representants des Nordiques ont naturellement été très desappointes en apprenant la nouvelle. D'après eux, ils auraient pu offrir plus d'argent à Lafleur qu'il en a eu avec les Canadiens. Cependant, Lafleur avait lui-même dit qu'il voulait signer un contrat le plus tôt possible.

On se demande maintenant si Marc Tardif et Réjean Houle suivront l'exemple de leur ailier droit, et demeureront à Montréal. On sait que les Nordiques avaient aussi approché ces deux joueurs.

Quant aux éliminatoires, la grande surprise est la belle tenue des Rangers de New York. Les experts ne leur donnaient aucune chance contre les Bruins de Boston mais, au moment où nous écrivons ces lignes nous les voyons avec une avance de trois à un. Phil Esposito, le meneur des Bruins, fut blessé au genou au cours de la deuxième partie et a dû subir une intervention chirurgicale samedi dernier. Il sera à l'hôpital pour deux semaines et aura la jambe dans le plâtre pour six à huit semaines après cela. Bobby Orr opère lui aussi avec un genou blessé. L'absence d'Esposito et le jeu réduit d'Orr n'aident pas la cause des Bruins.

Il y a longtemps que les supporteurs des Rangers attendent de voir leurs favoris en finale et si la chance les favorisent contre les Bruins, les Rangers devraient se rendre en finale. Les autres séries vont à peu prêt comme on s'en attendait. Chicago n'a pas trop de difficulté contre St-Louis et la série entre Philadelphie et Minnesota est chaudement disputée.

ASSOCIATION MONDIALE :

Ici encore, les séries éliminatoires vont telles que prévues sauf peut être pour celle entre les Jets de Winnipeg et les Fighting Saints de Minnesota. Nous nous attendions à ce que Minnesota donnent un meilleur rendement.

TOURNOI MONDIAL :

Sans le Canada, ce tournoi passe presque sous silence. Il a débuté il y a déjà deux semaines et les rapports ne sont pas trop détaillés. Naturellement, les Russes semblent en route pour le gagner encore une fois, remportant des victoires faciles vs la Finlande, la Pologne et l'Allemagne de l'Ouest. La grande surprise du tournoi fut la défaite des Tchèques aux mains des Suédois. Ils ont aussi perdu contre les Russes.

UNION DE LA LIGUE NATIONALE ET DE L'ASSOCIATION MONDIALE :

Une reunion non-officielle a eu lieu à New York la semaine dernière avec quelques représentants de chaque circuit et même si ceux-ci étaient en faveur d'une union, il semble que les autres ne le sont pas.

Quant à nous, le calibre de hockey dans les deux circuits est assez faible sans faire des efforts pour le diminuer davantage. Le seul avantage à unir ces deux lignes, d'après notre humble opinion, serait d'abaisser les salaires exorbitants que les joueurs demandent, surtout dans l'Association Mondiale. Les propriétaires commencent à sentir les déboires financiers.

KEN DRYDEN, UN NOUVEAU TYPE DE HÉROS

Même s'il prend le hockey au sérieux, l'avocat Ken Dryden, l'homme Ken Dryden, a toujours placé un certain nombre de considérations au-dessus de la victoire.

Il n'estimerait pas avoir gagné un match en faisant trebucher un adversaire. Il adore pourtant gagner. Il ne peut souffrir qu'on compte un but contre lui, même pendant les exercices. Pourtant, il n'hésite pas à quitter ses filets pour porter secours à un adversaire blessé.

Il se peut que Ken Dryden soit unique là, comme en bien d'autres sens : un athlète qui aime la compétition sans être agressif.

Depuis tout le temps qu'il joue au hockey, il n'a jamais été mêlé à une bagarre. Non plus d'ailleurs que son frère Dave, lui aussi gardien de buts. Dans la dernière livraison du Magazine Maclean, Jack Ludwig, qui trace un saisissant portrait de Ken Dryden remarque: "Quand on connaît Margaret Dryden, leur mère, ou Murray, leur père, on ne s'en etonne pas. Les Dryden sont tous un peu particuliers".

suite de la page 3

Il est bon de le savoir, puisque les perruques sont, de nouveau, à la mode. Mais il ne faut pas employer MELER dans le sens de MELANGER, ni surtout l'expression: je suis mêlé qui est incorrecte. Remplaçons-la par "Je suis perdu, embrouillé, je n'ai pas compris, etc. Mêler veut dire aujourd'hui : mettre ensemble.

10) FIABLE : adjectif vieilli (un ami fiable: un ami sûr, loyal). On l'a remis en circulation dans la technique des moteurs : un moteur fiable; la fiabilité d'un engin spatial (ici c'est le nom qui en dérive qui est employé.

11) FAIRE DE LA FAÇON : faire bonne mine à quelqu'un, bien l'accueillir. C'est un archaïsme au Québec.

12) LA MALLE : C'était la voiture des postes qui apportait le courrier. On lui donne à tort au Québec, le sens du courrier lui-même.

13) QUASI PARTICULIERE : On entend encore dans certaines régions de la France et au Québec, l'adjectif QUASIMENT. C'est un peu vieilli. Il signifie : presque. Attention au mot particulier qu'on emploie parfois dans le sens que lui donne l'anglais : être particulier: être DIFFICILE, EXIGEANT, et même SOIGNEUX.

14) JOUTE : la joute de hockey disent les sportifs au Québec. Le MATCH disent les Français. JOUTE est encore employé en France dans JOUTE ORATOIRE. Il semble vieilli à certaines oreilles. Il date du Moyen-Age.

15) MOTS RUDES : mots GROSSIERS. Julie est ce qu'on appelle une snob. Son purisme est, bien sûr, ridicule. Le mot rude n'est plus employé ainsi, sauf en anglais: rude words: mots grossiers, blessants. You are rude se traduit par : vous êtes impoli, grossier. Employé en français dans ce sens, c'est plutôt un anglicisme qu'un vestige du XVIIe siècle. On dit cependant parler d'un TON RUDE : d'un ton BRUSQUE.

16) EMBARQUER : Voilà le fameux embarquer qu'on entend trop au Québec dans : j'embarque sur le train, au lieu de je MONTE dans le train. Dans le texte, embarquer veut dire TRANSPORTER au sens figuré. Elle les transporte d'enthousiasme.

17) ENTENDRE : avait alors le sens de COMPRENDRE. Il ne l'a plus.

Remarquons l'emploi des majuscules (Précieuse, Poètes). Ce n'est plus l'usage.

Voilà donc le portrait d'une puriste de l'époque du roi Louis XIV. J'ajoute que toute ressemblance possible entre cette personne et toute personne vivant actuellement est une pure coincidence.

le coin des quilles du CLUB LAVÉRENDRYE

par Clément Perreault

La saison régulière se termine cette semaine pour la plupart des ligues. L'on se disputera des matchs de championnat et de consolation qui seront sans doute chaudement disputés. Toujours bien, la fin de la saison régulière nous amène le début des ligues de printemps qui n'ont qu'une durée de 8 semaines. Le tout débutera le 30 avril 1973. Voici la façon dont sera conduite la ligue de printemps :

1 - La ligue sera formée de 48 équipes de 4 personnes (2 hommes, 2 femmes) chacune et sera divisee en 6 parties, soit le lundi soir à 7h p.m. et à 9h p.m., le mardi soir à 7h p.m. et à 9h p.m. et le jeudi soir à 7h p.m. et à 9h p.m.

Une invitation est lancée à tous les membres du club de s'y joindre. Cependant, il n'est pas nécessaire d'être membre pour participer au jeu des dix-quilles.

Si vous désirez plus d'information, s'il vous plaît me contacter au club au 614, Des Meurons, ou composez 247-4137.

RESULTATS DE LA SEMAINE DU 1er AU 6 AVRIL

LA VERENDRYE I
Hommes : Frank Kalichuk 556 (202); Don Campbell 533 (204); Gilles Vallée 533; Phil Péloquin 527; Coke Laurin 520 (211); Art. Trudeau 511; Ed Mc Carthy 508; Roger Lambert 472; Albert Asselin 467; Jerry Bernard 466; Gaston Robin 435.
Dames : Dolly Laurin 495; Louise Welsh 474; C. Mathes 464; J. Grégoire 460; Anna McDonnel 419; T. Campbell 400.

LA VERENDRYE II
Hommes : John Pelletier 521 (217); Roger Bourgouin 518 (225); Ray L'Heureux 513; Maurice Lévêque 511; Ralp Laplume 497; Al Lemoine 493; David Deschênes 479; Jerry Bernard 472; Bill McKenzie 470; Louis Ayotte 456; Paul Jeanson 431.
Dames : Bernice Pelletier 518; Simone Hindmarsh 498; Sheila Bradley 479; Gisèle Therrien 388.

LA VERENDRYE III
Hommes : Jos Wencek 532; Vic Lambert 510; Conrad Bourgeois 501; Albert Fouasse 474; Ken Berg 472; John Otis 469; Clément Perreault 465; Roger Ricard 456; Renaud Paquet 456.
Dames : Claudette Quenelle 453; Colette Huot 451; Jeanne Guyot 424; Lorraine Paquet 414.

CENTRE SAINT-LOUIS
Hommes : Guy Château 500; Georges Speliers 486; Ron Thurston 476; Rick Lambert 471 (204); Gilles Landry 466; Benjie Lang 454; Marcel Godard 452; Larry Lebleu 448; René Tardiff 450; Bazile Carrière 437.
Dames : Denise Speliers 453; Julie Bélanger 430; Emily Krahn 410; Jeanne Carrière 393.

METRO MIXED
La ligue Metro Mixed recommencera encore en septembre prochain.

L'équipe Westinghouse a remporté le trophée championnat avec un total de 3751 en quatre parties, match chaudement disputé avec les Clubers avec un total de 3711.

L'équipe des Boozers a remporté le premier prix de consolation avec un total de 2756 quilles en trois parties.

CERCLE OUVRIER
Mes excuses pour n'avoir pas fait le rapport du Cercle Ouvrier la semaine dernière.
M. Paul Mousseau a su faire preuve de maître-quilleur la semaine dernière, lorsqu'il réussit à faire la réserve du bruit écarté 4-6 qui est considéré comme l'un des plus difficiles au jeu des dix-quilles.

Roland Senez 600 (239, 200); Dick Marinelli Jr 577 (200, 200); George Supeene 574 (203); Norm Brunel 566 (211); Lou Bourbonnais 563 (207); A. Thienpondt 561 (200); Dan Nolin 549; Don Campbell 544; G. Gagnon 543; Robert Bazinet 542 (202, 210); Maurice Lévêque 541; René Brunel 540 (212); L. Girardeau 537; Marc Marion 537; Jos Robert 535 (200); G. Mousseau 534; André Guay 531; Roland Marion 523; Paul Mousseau 521; George Marion 521; Percy Cassel 520; John Pelletier 520; George Laurin 519 (200); A. Pauwels 519; Bob Bayer 516; Matt Mangano 513; J. Léveillé 504; Ray Brunel 508; R. Huyghe 506; André Laflèche 505; Bruce Kreitz 502.

Le Petit Coin

Attention !!

La semaine prochaine je lancerai mon grand concours du printemps. Surveille bien ta page!

Bicolo



Les gagnants qui ont trouvé le plus de mots avec la syllabe "sou" sont :

Micheline Mulaire, St-Pierre – 9 ans – 314 mots.
Hélène St-Hilaire, Aubigny – 8 ans – 176 mots.
Christine Lachance, 44, Erie Bay, Parc Windsor - 8 ans - 50 mots.

Tous les participants aux concours recevront un bouton-insigne de Bicolo.

Gagnante d'un abonnement à La Liberté pour le mois d'avril
No 522 – Brigitte Joyal, 11 ans
Ste-Anne, Manitoba

LES PARACHUTES



Tu aimerais te fabriquer un parachute?
Essaie celui-ci! Lis bien les instructions!

Fabrication . . .

Tel qu'indiqué sur le premier dessin, tu n'as qu'à découper un rond de tissu (coton, toile ou autre) de quinze pouces de diamètre.

Enlèves-en le quart moins le "rentre" nécessaire pour coudre ou coller les deux extrémités ensemble. Ainsi, le tissu prendra la forme d'un cone.

Prépare une baguette de bois de 15 pouces de long que tu placeras au centre du cône. Une épingle ou tout simplement de la colle servira à fixer le bâtonnet à la toile.

Fixe à la base du cône quatre ficelles de même longueur, que tu disposeras à égale distance l'une de l'autre. Les ficelles doivent aboutir à un anneau (le plus léger possible) plus large que le bâtonnet et passe dans celui-ci. N'oublie pas de bien nouer les ficelles à l'anneau.

Le lancement . . .

Il faut, toutefois, lancer le parachute d'une certaine hauteur. Fais attention, si tu te penches sur le rebord d'une fenêtre pour effectuer le lancement. Voici un conseil plus pratique. Tu peux très bien te confectionner un arc qui te servira de "base" de lancement. Ce sera beaucoup moins dangereux.

Amuse-toi bien. N'oublie pas, sois prudent!

Je salue bien spécialement une grande amie de Québec. Elle m'envoie des jeux et dessins pour ta page.

Grand merci Nicole!

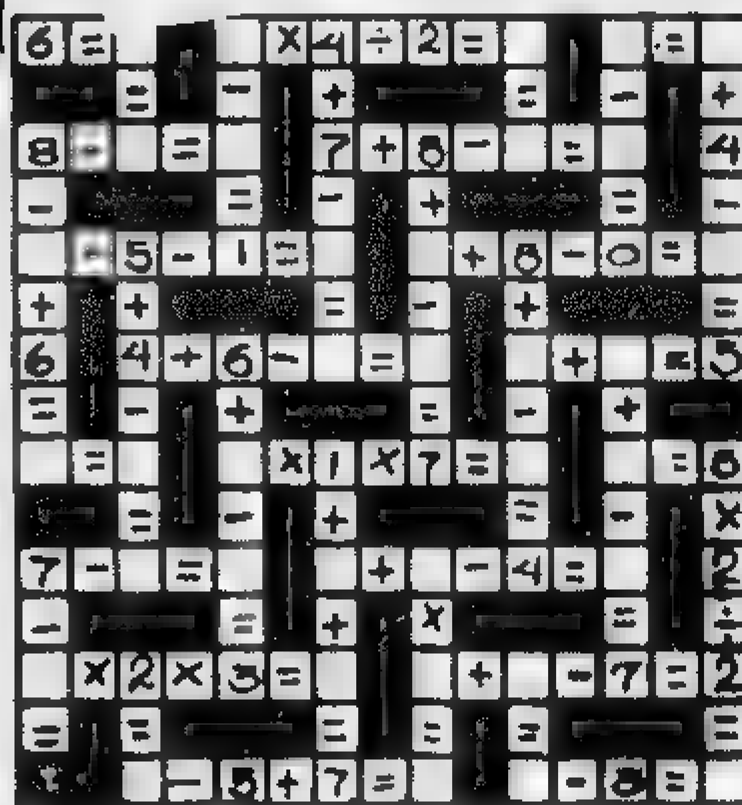
Bicolo

LE TELEPHONE
Réponse Marcel

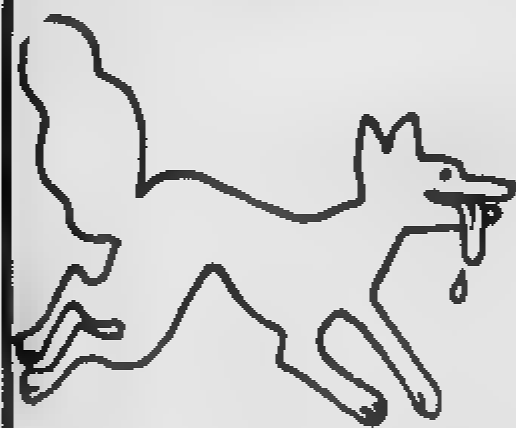
DEVINETTES . . .

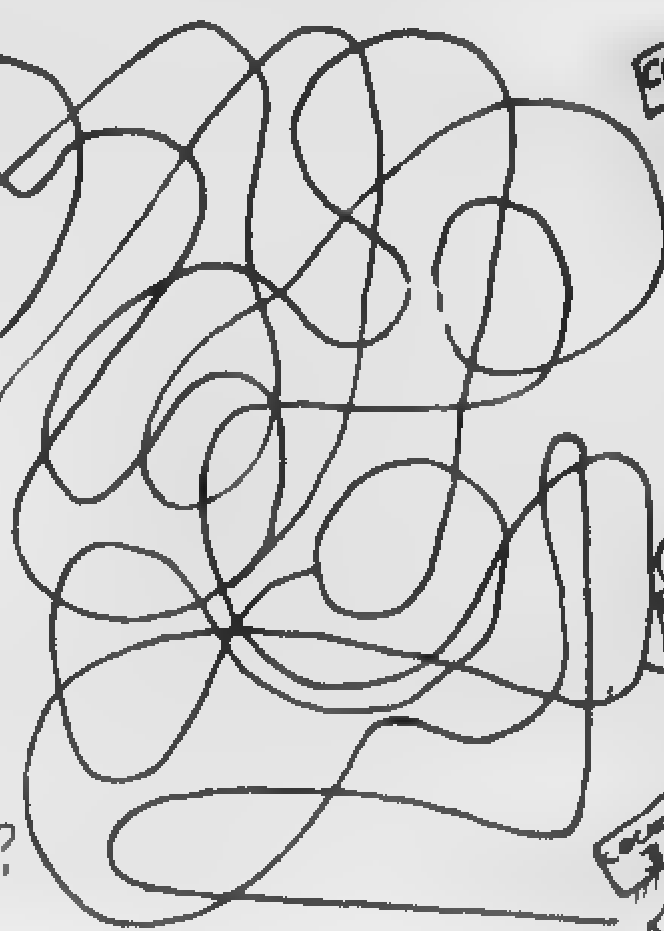
Rep son portrait
une tortue
une horloge
Saint Cloud
fer à repasser

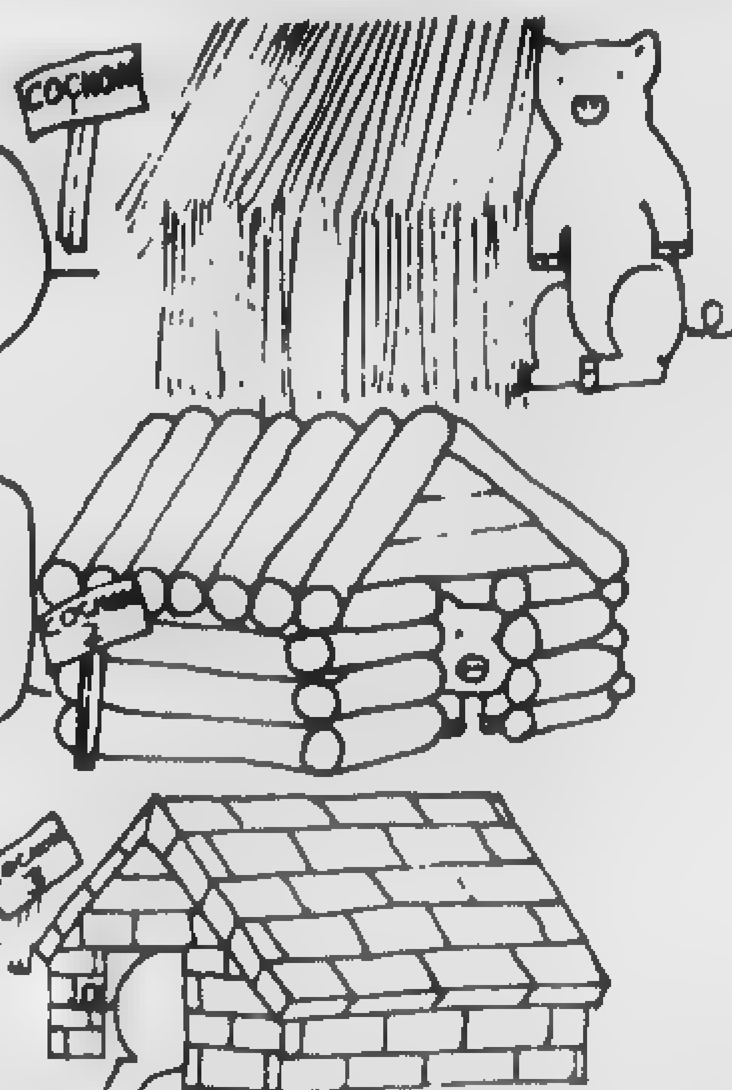
Rep : 33 vertèbres
Amundsen
Terre-neuvas
Esculape
En Egypte
La mangouste



- tu dois trouver le chiffre qui va dans la case encerclée,
- les opérations verticales se font de haut en bas,
- les opérations horizontales se font de gauche à droite,
- la flèche t'aide à partir







LE LOUP VEUT SE RENDRE AUX DIFFÉRENTES MAISONS DES TROIS PETITE COCHONS !

QUEL CHEMIN DOIT-IL PRENDRE POUR SE RENDRE D'ABORD À LA MAISON DE PAILLE, PUIS DE BOIS... ET ENFIN À LA MAISON DE BRIQUE ? ET PAR LE MÊME CHEMIN.

TOMATE IMAGINAIRE

VOICI UN JEU AMUSANT POUR JOUER AVEC TES AMIS OU AVEC TA CLASSE LORSQU'IL PLEUT DEHORS.

Un jeu d'intérieur reposant

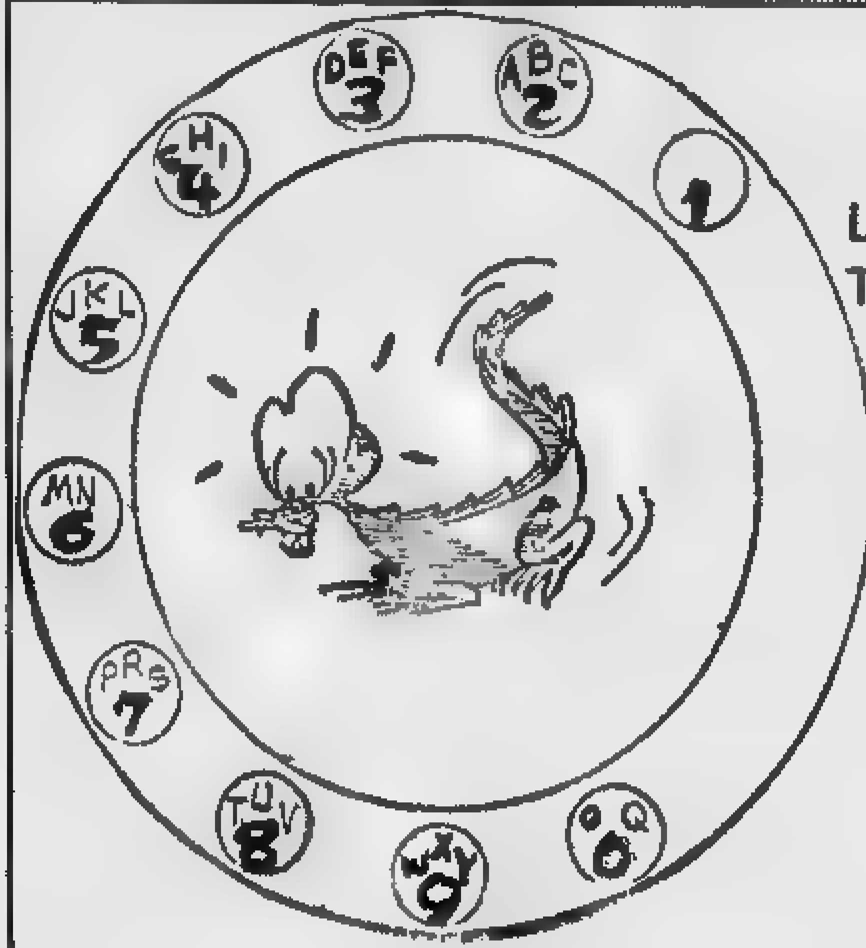
Nombre de joueurs: 15 à 25.
Durée: 10 minutes

Les joueurs forment un cercle. Ils sont assis ou debout.

Le meneur se place au centre du cercle. Il lance à la figure d'un joueur du cercle une tomate imaginaire. Le joueur visé pare le coup en se couvrant le visage des deux mains. Ses voisins se protègent des débris de tomate, celui de droite en se couvrant la joue gauche de sa main droite, celui de gauche en se couvrant la joue droite de la main droite.

Le joueur qui se trompe pour parer ou oublie de parer, paie un gage

Ce jeu doit se faire rapidement pour être intéressant



LE TELEPHONE:

Peux-tu trouver le prénom de ce crocodile, sachant que son numéro de téléphone est **627-235?**

Devinettes

— Qui se [illegible] silencieux qu'un sourd-muet?
Rep.
— Quel animal se promène dehors sans sortir de son logis?
Rep.
— Quel objet n'a ni pattes, ni pieds et pourtant marche jour et nuit
Rep
Quel est le saint le mieux terré?
Rep
Quel [illegible] mieux lorsqu'il est bien chaud?
Rep

Tu dois savoir

Combien [illegible] vertèbres y a-t-il dans la colonne vertébrale
Rep
Qui a découvert le pôle Sud?
Rep
Comment s'appelle un voilier sur lequel on pêche la morue?
Rep
Dans la mythologie [illegible] qui est le dieu de la médecine
Rep
Où se trouvent les Pyramides?
Rep
Quel [illegible] un serpent?
Rep.

UNE DAME DANS UN MAGASIN À RAYONS DEMANDE À UNE VENDEUSE
"JE VOUDRAIS UN JEU QUI SOIT ASSEZ INTÉRESSANT POUR UN ENFANT DE SIX ANS ET QUI SOIT EN MÊME TEMPS ASSEZ SIMPLE POUR QUE SON PÈRE PUISSE JOUER AVEC LUI...

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

985. *Jocelyne Boissonneault, Winnipeg, Man.*
986. *Louise Freynet, Ste-Anne, Man.*
987. *Carole Freynet, Ste-Anne, Man.*
988. *Jean-Guy Talbot, St-Léon, Man*
989. *Denise Martel, St Léon, Man.*
990. *Guy Beaudry, Pinewood, Man*
991. *Richard Grenier, Beauséjour, Man*
992. *Jean Grenier, Beauséjour, Man.*
993. *Suzanne Morin, Otterburne, Man*
994. *Mona Huberdeau, St-Lazare, Man.*
995. *Francine Morin, Otterburne, Man.*
996. *Emile Morin, Otterburne, Man.*
997. *Philippe Bohémier, Lorette, Man*
998. *Irene Bohemier, Lorette, Man.*
999. *Michelle Bourrier, Ottawa, Ont.*
1000. *Gilles Wilcott, St-Georges, Man.*
1001. *Gisele Landry, St-Boniface, Man.*
1002. *Nicole Gautron, St-Claude, Man.*
1003. *Liliane Gautron, St-Claude, Man.*
1004. *Eveline Bourgouin, St-Boniface, Man.*
1005. *Jacqueline Desautels, St-Pierre, Man.*
1006. *Monique Roy, Winnipeg, Man.*
1007. *Claude Vielfaure, La Broquerie, Man.*
1008. *Joseph Lacorde, St Boniface, Man.*
1009. *Carole Labossiere, St Boniface, Man.*
1010. *Luc Lachance, Ile-des-Chênes, Man.*

Gagnant de membre
No 109 — Richard Fontaine, 8 ans
Ste-Agathe, Manitoba

MYSTÈRE

MOT DE 4 LETTRES
SPORT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	E	C	N	A	M	R	O	F	R	E	P
2	N	S	E	R	F	E	E	S	C	E	N	E
3	I	E	T	N	S	O	R	I	L	U	L	N
4	L	C	B	R	T	U	O	L	T	L	R	I
5	P	R	U	S	E	R	A	T	A	R	E	T
6	I	O	E	U	T	B	A	B	B	R	A	A
7	C	F	O	R	E	U	Q	I	T	A	R	P
8	S	J	T	S	L	C	O	I	N	O	L	O
9	I	T	A	C	H	E	B	G	A	E	U	L
10	D	B	B	O	T	R	A	X	C	E	U	R
11	R	E	I	N	A	M	E	L	E	E	S	R
12	E	X	P	E	R	T	Y	E	K	C	O	H

A
arbitre
art
art
athlète
B
balle
baseball
bâton
C
choix
course
D
discipline
E
entraîneur
expert
F
football
forces
G
goûts
H
hockey
J
joueurs
M
manier
mêlées
N
nage
P
partie
patin
performance
pratiquer
S
scène
T
tâche
tour
truc

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon
Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________
Adresse: ____________
____
Code postal. ____________
Ville: ____________
Age. ________ Grade: ________

2e épisode

LES AVEUX

par LILIANE ROBIN

— Parce que je vous aime et que j'aspire à occuper toutes vos pensées, répondit-il.

Puis, la prenant aux épaules, il rappela sourdement :

— Le jour de notre arrivée ici, vous avez confirmé mes espoirs. L'heure, où vous m'annoncerez que vous êtes prête à devenir ma femme sonnera-t-elle bientôt?

— Je l'espère, Claude.

Alors, avant qu'elle ait eu le temps de prévoir son geste, il l'enlaça et prit ses lèvres. Elle ne se défendit pas et lui accorda ce premier baiser. Puis elle cacha son front au creux de l'épaule masculine, car d'étranges larmes lui montaient aux yeux.

Ce fut lui qui parla le premier, d'une voix troublée :

— Pardonnez-moi d'avoir forcé votre réserve. Depuis que je vis près de vous, cent fois j'ai refréné ce geste, mais je suis un homme et, ce soir, j'ai perdu la tête. M'en voulez-vous?

Elle répondit par la négative. Elle [illegible] devait arriver un jour ou l'autre, que Claude [illegible] fiançailles autrement que par des [illegible].

Relevant le beau visage au regard trop brillant, il articula :

— Faites de moi le plus heureux des hommes, dites que vous consentez à m'épouser à la fin du mois d'octobre et nous partirons faire un merveilleux voyage de noces dans le sud!

— Et Sandra? dit-elle faiblement.

— Sandra?

— Je veux dire, qui se chargera d'elle pendant notre absence?

Dans la question de Gilda, Claude vit poindre le consentement qu'il espérait depuis des semaines. Contenant la joie qui l'envahissait, il sourit, tendrement persuasif :

— Vous savez bien qu'elle doit entrer en pension. Nous l'enverrons dans la meilleure institution de Tanger. Ainsi, à notre retour, elle pourra venir à Malabata chaque fin de semaine.

— Je pensais qu'une fois mariés nous pourrions la garder définitivement près de nous et ne plus parler d'internat. Ne m'avez-vous pas dit que nous lui donnerions un vrai foyer?

— Certes, mais elle doit aller à l'école et nous ne pouvons lui imposer, matin et soir, le trajet de Malabata à Tanger. Elle n'en sera pas pour autant dépourvue de foyer. Des centaines d'enfants sont dans la même situation.

C'était exact, [illegible] le reconnut, mais objecta cependant :

— Elle est si jeune!

- Je suis persuadé qu'elle s'adaptera très vite à cette existence. Cessez de vous tourmenter pour elle.

Gilda n'osa s'insurger davantage. Claude avait peut-être raison, mais elle était déçue. Elle voulut dégager son visage des doigts qui le retenaient prisonnier, mais Claude ajouta :

— Je ne puis feindre l'indifférence et me taire plus longtemps. Ne me laissez pas dans le doute, Gilda. Si vous avez pris la décision de m'épouser, pourquoi attendre des mois? Nous cesserons de vivre de cette manière factice que je ne puis plus supporter, nous deviendrons un couple heureux. Dites-moi que vous acceptez que notre mariage soit célébré fin octobre.

Elle subissait son ascendant, se laissait subjuguer par sa passion, par sa persuasive volonté. Faible et passive, elle faisait sien le désir de Claude. Pourquoi attendre, en effet? Devenir la femme de Claude Janvry, n'était-ce pas le meilleur moyen de tuer les derniers souvenirs de Fabrice?

Elle voulait ignorer qu'ils n'étaient encore que deux étrangers qui se connaissaient mal et que l'ombre de Fabrice avait empêchés de se rapprocher. Aucun élan du coeur ne l'avait encore poussée vers Claude, qui gardait pour elle un côté mystérieux. Ni l'un ni l'autre n'avaient cherché à franchir la distance qui les séparait et aucun échange de pensées intimes, aucune communion, n'avait eu lieu entre eux. Faisant confiance à l'avenir pour changer ce qui était, elle murmura

— Je vous laisse le choix de la date, Claude.

Rayonnant, il effleura ses lèvres d'un baiser et la libéra.

[illegible] XII

Pendant qu'à l'[illegible] de l'hotel Jean Varez et Claude se passionnaient pour une partie d'échecs, Maria et Gilda devisaient, en surveillant [illegible] de Sandra dans le jardin.

— [illegible] est une ville intéressante, dis[illegible] Mme Varez. Vous devriez aller y passer une journée avec Claude. Si vous craignez que la chaleur et le voyage ne fatiguent Sandra, je serai ravie de la garder ici. Les amoureux ont besoin d'un peu de liberté et, si adorable qu'elle soit, cette enfant est toujours entre vous deux. Je trouve admirable que vous lui ayez sacrifié le temps de vos fiançailles.

— Rien n'est plus naturel. Sandra a besoin d'être entourée.

— Certes, soupira Maria Varez.

Gilda s'enquit :

— Connaissiez-vous ses parents?

— Je crois n'avoir vu France Janvry qu'une fois. Le frère de Claude nous était plus familier, du moins autrefois. Nous le rencontrions très souvent lorsque nous rendions visite aux Janvry à Malabata.

— Claude aussi, je suppose?

— Oui. Mais nous les avons perdus de vue au cours des dix dernières années, depuis que nous sommes installés à Azrou. Dans leur enfance, les deux garçons avaient un caractère opposé. Charles était calme, sérieux, [illegible], alors que votre fiancé était le plus turbulent des enfants [illegible] que Cl[illegible] [illegible] pas s'il [illegible], mais [illegible] s'il était souvent [illegible] pour [illegible] et [illegible] Varez, [illegible] heureusement, il semble s'être assagi en prenant de l'âge

— Lui et Charles s'entendaient-ils bien

— Très bien, mais je suppose que Charles y mettait du sien et modérait la fougue de son frère. C'était un garçon charmant. Claude a dû être affecté par sa mort. Jamais nous n'aurions pensé qu'il se tuerait au volant de sa voiture alors qu'il était si posé, si prudent. Je crois que, s'il avait encore vécu, le docteur Janvry aurait profondément souffert de la disparition de son fils aîné.

— Quel genre d'homme était le docteur Janvry?

— Claude ne vous a donc pas parlé de lui?

— Assez peu, avoua Gilda, avec embarras.

— Un être exceptionnel. Compétent, humain, dévoué, d'une bonté sans limite. Un médecin comme on en voit rarement au Maroc! On ne peut dire qu'il pratiquait pour l'argent, il soignait Européens et Arabes, pauvres et riches, sans discrimination. Du reste, il était riche et il a laissé à ses fils un beau patrimoine.

Maria Varez marqua une pause et reprit.

— Épaulé par cet héritage, Charles avait bien réussi dans la vie. J'espère que Claude a su faire de même, en dehors de son violon d'Ingres littéraire? Car, de nos jours, une fortune même confortable s'épuise vite si on ne la fait pas fructifier.

Convaincue qu'il s'agissait plus d'amical intérêt que de curiosité, Gilda répondit sans détour à son interlocutrice

— J'ignore tout des affaires de Claude. Je ne me juge pas le droit de lui poser une seule question à ce propos, car — et il le sait — notre mariage ne lui apportera rien de plus, je ne possède aucune fortune personnelle.

La confusion se [illegible] sur les traits de Mme Varez.

— Pardonnez-moi d'avoir provoqué, bien involontairement, cette confidence... En ce qui concerne l'argent, n'ayez aucun regret. Ce ne sont pas les biens matériels que l'on apporte dans une union qui comptent. C'est l'amour!

— Je le crois aussi, dit Gilda, d'un ton voilé.

— Mais il est certain que dans le cas de Charles et de France Janvry, il avait son importance. Bien qu'ils aient disparu très tôt, l'avenir de leur petite Sandra est assuré.

Le tour de la question avait été fait, Maria Varez en était revenue à l'enfant.

Elle conclut

— Après le double malheur qui l'a frappée, la Providence a veillé sur elle en lui donnant Claude pour tuteur et vous comme future maman. Je suis sûre qu'elle sera un lien de plus entre vous. Il faut tellement d'amour et de tendresse pour traverser la vie à deux et franchir les écueils qui se dressent au fil des jours! Ainsi que je le faisais remarquer à mon mari, hier encore...

Gilda écouta la suite d'une oreille distraite. Elle avait espéré que Maria Varez lui parlerait plus en détail de Claude et qu'elle apprendrait à mieux connaître son fiancé. Mais il n'en était rien. Maria ne lui avait fait que le portrait décevant d'un enfant désagréable, alors qu'elle souhaitait entendre décrire l'adolescent mûri qu'il avait été, pour mieux le comprendre et l'estimer.

*
* *

Le lendemain, en compagnie de Jean Varez, Claude, Gilda et Sandra se rendirent au village berbère situé près d'Azrou.

à suivre

Pas de boycottage du boeuf

OTTAWA, le 30 mars 1973 - L'Association des consommateurs du Canada a exhorté aujourd'hui le gouvernement fédéral à prendre les dispositions nécessaires pour combattre les hausses continuelles des prix des produits alimentaires. "Depuis vingt ans, le gouvernement fédéral fait des enquêtes sur les prix des aliments mais il n'a pris que très peu de mesures efficaces pour mettre en oeuvre les recommandations des divers comités qui ont étudié les tendances inflationnistes des prix à la consommation", a déclaré Madame Maryon Brechin, présidente de l'ACC.

Madame Brechin a affirmé également: "LACC estime que le présent boycottage du boeuf est une manifestation de la frustration du consommateur canadien devant l'inaction du gouvernement fédéral. Cependant, l'ACC n'est pas en faveur d'un tel boycottage car celui-ci n'étant qu'une mesure à court terme, n'apporte aucune solution au problème des pressions inflationnistes qui ont provoqué l'augmentation des prix des aliments de toutes sortes."

"Dans le mémoire que l'ACC a présenté devant le Comité spécial sur les tendances des prix de l'alimentation, de la Chambre des communes, l'ACC a fait remarquer la complexité du problème et les lacunes qui existent à tous les niveaux de la production et de la distribution des denrées alimentaires", a dit Madame Brechin. "Le cycle de la production du boeuf est un long processus et des conditions stables de commercialisation sont essentielles à la réduction des coûts de production. Un boycottage pourrait entraîner des bouleversements sérieux dans le marché et rendre difficile aux producteurs un accroissement de la production permettant de faire face aux besoins du consommateur canadien et de réduire les coûts unitaires.

LES PETITES ANNONCES

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

avocats-notaires

GARSON, GUAY & LOEWEN
AVOCATS ET NOTAIRES
402, Paris Building
259, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A9
Téléphone 942-6587
Bureaux à Altona
Lac du Bonnet, Lundar, Powerview, St-Pierre et Winkler.

Marcoux, Dureault, Bétournay, Teffaine et Monnin
Avocats et Notaires
500, Childs Bldg.
211, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A2
204, Téléphone: 942-5263

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060
Winnipeg, Manitoba
R3C 0B2

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1
147, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone : 233-5029

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

JACQUES-E. ROY B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
557, chemin Ste-Marie
St-Vital, Man.
R2M 3L6
Tél. : 247-3964

SIMONOT & PINEL
Avocats -- Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél. : 764-0633

ALAIN G. HOGUE
Avocat et notaire
Filmore et Riley
1400 1, Lombart Place
R3B 0X2
Bureau : 942-0131
Résidence : 253-2564

comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, RUE MARION
ST-BONIFACE, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

dentistes

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone : 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
R2H 0V3
Téléphone : 247-4548

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
R2H 1J5
Téléphone : 233-2111

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone : 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage,
Winnipeg
R3C 0C8

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
R2H 0V9
Téléphone : 233-7726

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tél. : 422-5377
422-5953
R0A 1R0

Tél. : 233-2211
MARION RUBBER STAMPS
169, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T3
Timbres en caoutchouc de poche et bourse pour bureau, école, maison.

ZORBA'S GREEK RESTAURANT
Nourriture grecque seulement
228, rue Maryland
(angle Broadway)
Winnipeg, Man.
R3G 1L6
Tél.: 775-5807

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

SALLE A LOUER
Salle coquette pour toute occasion service complet capacité 120 personnes
UNION NATIONALE FRANÇAISE
541, rue Giroux
R2J 0L8
Renseignements :
247-5696

LE CENTRE DU DISQUE FRANCAIS
MUSICANA
maintenant au 190, boul. Provencher
St-Boniface
R2H 0G3
offre toujours à 20 p.c. de rabais toute sa collection variée de disques :
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.
Tél. : 233-7222
Heures: 10 h du matin à 6 h du soir.

RÉPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone : 269-3700
St-Norbert
R0G 2H0

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries
BARIL'S TIRE SERVICE
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 247-7468

PIANOS et ORGUES à Vendre
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond.
Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg Tél: 942-4231
Affilié à la Procure Générale.

coiffeurs

Larry Iwan's
HAIR'S THE PLACE
Tél. : 957-1491

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
R2H 0T3
247-7270 233-4808
(Perruques)

divers

CTC Tél. 233-2922
CARLSON TRAILER CENTRE LTD.
Assortiment complet de pièces de rechange
TRAVELAIRE JAYCO
GOLDEN FALCON
50, rue MARION
WINNIPEG, MAN.
R2H 0T1

WEATHER MASTER ALUMINUM AND GLASS INSTALLATIONS CO.
* Portes * Fenêtres
* Fenêtres panoramiques
* Fenêtres coulissantes
VENTE DU PRINTEMPS
ESTIMATIONS GRATUITES
164, rue Goulet, St-Boniface
Tél. : 233-5571

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2350

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84, rue Marion
St-Boniface 6
R2H 0T1
Tél. : 247-4351
René André – 256-3340

LES PETITES ANNONCES

garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4633
Gérard Privé, propriétaire

Pneus - Batteries - Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél. : 247-9315
Gerry Bourgeois

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174, Provencher, St Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 233-7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus - Réparations
Remorquages

BRANDON GULF
Brandon et Osborne
Tél. : 452-2100
Al Légaré — Bob Dionne
Réparations
par mécaniciens qualifiés
lubrification — mise au point
changement d'huile — essence

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone : 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouv7h00 a.m. à 10h00 p.m.
Dim9h00 a.m. à 6h00 p.m.

optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
Téléphone : 233-2850
141, boul. Provencher
ST BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

peintres

NORTH STAR DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
R2H 0T4
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320, rue La Vérendrye
St-Boniface
R2H 0B9
TEL.: 247-3694
Tapisserie — Vinyl
Peinture en tout genre

pharmaciens

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
Angle des rues Traverse et Marion
R2H 0T8
Tél : 247-3533
Nous livrons à domicile

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
R2H 0T3
au coin de la rue Taché
Tél. : 247-2353

traiteurs

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer : 256-0101
32-444-TF

transports

Service général de déménagement, messageries, etc.


Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud Tél. : 256-5869

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S  **TRANSFER**
85 DES MELRONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone : 233-2461
NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfaits depuis 1953"

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOCATION DE T.V.
SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T4
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

on demande

La COMMISSION SCOLAIRE de GRAVELBOURG

désire professeur bilingue pour fonctions de principal, école élémentaire grades un à sept, personnel de seize.

S'adresser, en donnant qualifications et références, à

A. H. Lepage,
Secrétaire-Trésorier,
C.P. 359,
Gravelbourg, Saskatchewan.
S0H 1X0

ON DEMANDE

La Division Scolaire du Cheval Blanc sollicite des demandes de la part d'éducateurs pour les nouveaux postes suivants :

- Assistant directeur, Institut Collégial St-Paul, Elie, avec vingt professeurs.
- Assistant directeur, Ecole St-Laurent, avec vingt-deux professeurs.

S'adresser à - G.-A. Beauregard
Directeur général
C.P. 147
Elie, Manitoba
R0H 0H0

La DIVISION SCOLAIRE de SAINT-BONIFACE No 4

recherche les services d'administrateurs qualifiés pour remplir le poste de :

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ÉDUCATION

Poste supérieur dans une division scolaire urbaine de la ville de Winnipeg offrant programmes d'instruction dans les deux langues officielles à neuf mille étudiants. Ce poste offrira au candidat des fonctions de chef dans l'expérimentation et la coordination de nouvelles méthodes pédagogiques; dans la participation de l'administration budgétaire des programmes éducationnels; dans l'élaboration des objectifs scolaires et des procédures à leur évaluation.

Le salaire sera fixé selon l'expérience et les qualifications.

L'entrée en fonction est négociable.

Faire parvenir candidatures et curriculum vitae avant le 30 AVRIL, 1973, à :

MONSIEUR LE PRESIDENT,
COMMISSION SCOLAIRE de SAINT-BONIFACE No 4
Case Postale 99
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JEANNE MABON, de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, épouse de Julien Mabon, du même endroit, cultivateur à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 10e jour du mois de mai, A.D. 1973.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour du mois d'avril A.D. 1973.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY
TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession

à vendre

À VENDRE

Sept "Hallicrafter 2-way radios" usagés avec trois "gain antennas". Communiquez avec le soussigné avant le 19 avril.

M. Roméo Manaigre, directeur du Transport
Division Rivière Seine - 422-5369
C.P. 160,
Ste-Anne, Man.

Village de St-Pierre. Maison sur lot de 100 pieds carrés, avec arbres. Eau courante venant d'un puits artésien. 5 pièces plus salle de bains. Chauffage : huile. Fosse septique. Prix : $6,000. Appelez Philippe Roy : 433-7826 le soir; 433-7909 le jour.
1-507-JNO

GARAGE — 40' x 54'

Equipé pour toute réparation. Sur un lot central de 200' x 330 ' à Ste Anne des Chênes, Manitoba. Pour plus de renseignements, contacter R a y E Tétrault, propriétaire 422-5278 ou 422-5431.
2-518-2 C

La Broquerie. Maison de 3 chambres à coucher sur grand lot de coin, grand-route 52 et C.P. 210. Excellent investissement. Lot privé ou d'affaires. Pour plus de renseignements, contactez Jack Epp c h e z Reimer Agencies Ltd., Steinbach. Tél.: 326-3425.
1-501-2 C

Maison à Ste Agathe, près école. 3 chambres à coucher. Sur lot de 100' X 150'. Rez de chaussée complètement fini. Service d'eau et égouts. Possession: septembre 1973. Sur rendez-vous seulement. Composer : 882-2376.
50-492 JNO

Ste Agathe, près eglise et école. Maison à l'angle des rues Bourret et Ste Agathe, sur lot de 41' x 150'. Prix raisonnable. S'adresser à : Mme Orise Joyal, Ste Agathe. Tél. : 882-2208.
2-515-3 C

St Boniface. Grande maison sur rue St Jean Baptiste. Sur rendez-vous seulement. Composer : 233-2686 ou 247-7102.
2-509 JNO

White Lake. Chalet au bord du lac. A 95 milles de la ville. Tout compris. Pour rendez-vous, composer : 247-9931 ou 233-6578.
2-508-2 C

COMPOSEZ 247-4823

TARIF: 3¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire: 2¢ le mot. Minimum: $0.50
Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte

à louer

Rue Langevin. Logis de 3 chambres à coucher, au 1er étage. Complètement privé. Laveuse et sécheuse au sous-sol. Libre: 1er mai. Composer: 247-7197.
2-517-2 C

Logis de 3 pièces plus usage du sous-sol et de la cour. Entièrement privé. S'adresser à 198, rue Goulet.
2-513-JNO

Logis de 4 pièces. Entièrement privé. Cuisinière et réfrigérateur inclus. Pour adultes tranquilles. Libre. Composer: 233-2209 jusqu'à 2 heures et entre 6 heures et 8 heures.
51-495-JNO

St-Boniface Centre. Logis de 2 pièces meublées. Salle de bains privée. Composer: 233-2285.
2-511-3 C

458, rue Aulneau. Logis de 3 pièces. Entrée et salle de bains privées.
2-512-JNO

Logis de 2 pièces meublées. Pour personne tranquille et possédant références. S'adresser à 198, rue Goulet
50-490-JNO

Norwood. Grande chambre sur le devant. Au 1er étage. Réfrigérateur et poêle inclus. Composer: 247-9625.
2-517-JNO

397, Place Gaboury. Logis de 3 pièces, Salle de bains privée. Libre. Composer: 247-7146.
2-519-JNO

Rue Ritchot. 2 logis: 1 de 3 et un de 4 pièces. Libre: 1er mai. Composer : 253-1976.
1-503-JNO

Parc Windsor. Logis de 2 chambres à coucher dans duplex moderne. Chauffage, eau chaude, poêle et réfrigérateur inclus. Libre: 15 avril. Composer: 888-1105 le jour; 1-883-2381 le soir et en fin de semaine.
1-502-JNO

TRANSCONA — Maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Garage et autoport. Près de toutes commodités. Plein prix: $16,700 seulement.

EAST KILDONAN — Joli bungalow de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. En très bon état. Plein prix: $13,900.

ST-BONIFACE — Près hôtel de Ville, Duplex très moderne. 4 pièces, 2 chambres à coucher au 1er; 3 pièces, 1 chambre à coucher au 2e. Complètement privé. Belle salle de récréation. Grand lot de 55 pieds de frontage. Garage et autoport. Prix très avantageux.

RUE NOTRE-DAME — Duplex très propre. Construction très solide. Revenu mensuel: $220. Garage. Prix: $16,500.

PARC WINDSOR — Charmant bungalow de 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger, 2 salles de bains. Sous-sol fini. Près école Lacerte, etc. Prix très attrayant. Comptant requis : $2,500

PAUL'S

PAUL GAGNON
247-9267 256-6538

PAUL FOURNIER
256-1520

MAURICE DESROSIERS
888-2487

REALTY LTD
120, boul. Provencher

ST-BONIFACE — Lot de choix. Excellente localité pour duplex ou bungalow.

WINNIPEG OUEST — Immeubles-appartement de 4 logis. $3,000 comptant. Balance à termes faciles.

ST-BONIFACE — Près de l'hôpital. Bungalow très chic. 4 pièces, 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle de récréation. Comptant requis: $1,200.

WINNIPEG OUEST — Maison de 3 chambres à coucher. 2 étages, sous-sol complet. Véritable aubaine. Comptant requis: $500. Balance: $120 par mois.

AVONS ARGENT DISPONIBLE pour premières hypothèques. Intérêt de 9 à 9 1/2 p.c.

AVONS BESOIN URGENT de bungalow de 2 ou 3 chambres à coucher à St-Boniface ou Parc Windsor. Aussi, grand besoin de terrains agricoles ou fermes laitières.

personnel

STUCAGE, COUCHE DE BLANCHIMENT ET POSE DE FILS MÉTALLIQUES. Pour estimations gratuites appelez L. Ross: 667-4013.
2-510-JNO

ON DEMANDE

Réceptionniste bilingue pour bureau de médecin. Faire demande par écrit à: Boîte 520, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
2-520-3 C

agents d'immeubles

ATTENTION

VOULEZ-VOUS VENDRE OU ACHETER UNE MAISON? POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS, APPELEZ PIERRE PINEAU: 256-6000 OU ALEXANDER AGENCIES: 284-5390



NORWOOD

Maison de 4 chambres à coucher, 2 salles de bains complètes. Cave à la grandeur. De toute beauté. Appelez Claude.



ST-BONIFACE

Bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mut à mur. Cave à la grandeur. Garage. Appelez Claude.

PARC WINDSOR

Maison de 3 chambres à coucher. En très bon état. Près de toutes commodités. Comptant requis : $2,000. Appelez Claude.

NORWOOD

Joli bungalow de 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Grand lot. En très bon état. Appelez Claude ou Nap.

ST-BONIFACE

Belle grosse maison de 2 étages. 1 logis au 1er étage pour propriétaire; l logis de 2 chambres à coucher au 2e. Entrées privées. Soubassement complet. En très bon état. Appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE — $17,900

Maison: 2 étages. Sous-sol complet. 3 chambres à coucher, chambre supplémentaire à la cave, 2 salles de bains. En très bon état. Appelez Nap. Gagnon.

ST-VITAL — $13,900

Maison: 1 1/2 étage. Grand lot. Grand garage chauffé servant actuellement comme atelier. Appelez Nap. Gagnon

ST-BONIFACE

Joli bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur, grande cuisine, soubassement complètement fini, 2 salles de bains, grand garage isolé et chauffé au gaz. Appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE

Ch. John Bruce. Trois lots: 50' x 126'. $4,500 pour les trois. Appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE — $11,500

Bungalow de 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz et eau chaude. Fournaise achetée en 1970. Brochage pour sécheuse. Appelez Nap. Gagnon.

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
407, rue De la Morenie

Chemin Ste-Marie, près Précieux-Sang. Maison en stuc. 8 pièces, 4 chambres à coucher. Vacanse. Possession immédiate

Petite maison pour être déménagée. Complètement meublée. Prix $500.00

POUR PLUS D'INFORMATIONS COMPOSER:
Tél. : 233-5874

ARMAND AYOTTE REALTY
191, boulevard Dollard

50 MILLES AU SUD DE LA VILLE

Dans village canadien-français prospère. Doit être vendue à prix très raisonnable. Clinique moderne avec superficie de 2,175 pieds carrés. Suffirait pour médecin et dentiste. Possession immédiate.

ST-BONIFACE

Magasin Redi-Mart. Epicerie et viande. Environ $6,500 de marchandise. Accessoires modernes. 2 logis au 2e étage, plus 2 autres petites maisons sur même terrain. Revenu mensuel : $320.00. Comptant requis : $25,000. Très bon commerce. Toutes autres informations seront données aux personnes intéressées.

ST-BONIFACE

Boul. Provencher. Propriété pour commerce. Voûte incluse. Stationnement. Idéale pour différents commerces. Comptant requis: $20,000. Toute autre information sera donnée aux personnes intéressées.

ST-BONIFACE

Entreprise privée. Garage avec équipement moderne complet. Commerce établi depuis nombre d'années. Très bon chiffre d'affaires. 2 pompes à essence. Comptant requis : $25,000. Raison de vente : santé. Toutes autres informations seront données aux personnes intéressées.

Appeler: A.AYOTTE 233-5845

ST-BONIFACE

Rue Champlain. [VENDU] uplex avec logis de 2 cha[...]à coucher au 1er étage [...] de 1 chambre à cou[...]u 2e, sur lot de 50 [...] Cave à la grandeur, [...] très belle localité. Près d[...]out. Pour visiter, appelez Louis Combot : 247-5918.

WINNIPEG

Restaurant avec bon revenu. Entreprise idéale pour jeune couple. Ouvert de 6h a.m. à 7h30 p.m. Bon chiffre d'affaires. Cinq jours et demi par semaine. Equipement moderne. 25 sièges. Pour visiter appelez Gérard Pelletier : 334-0112 ou Ray Fellers : 489-2098.

RUE DESAUTELS — $9,900

Maison de 2 étages, 4 chambres à coucher, grande cuisine. Près de tout. Cette maison a besoin d'être redécorée. Pour visiter, appelez Louis Combot: 247-5918.

ST-VITAL

Prix demandé : $14,900. Bungalow de 3 chambres à coucher sur grand lot de 55' x 235'. Pour visiter appelez Louis Combot : 247-5918.

RUE LA VERENDRYE

Grande maison de 2 étages. Logis de 1 chambre à coucher avec foyer au salon au 1er étage nouvellement rénové. Garçonnière (batchlor suite) en plus de 3 autres chambres au 2e. Cet étage complet est loué à $155 par mois. Cette maison doit être vendue: Propriétaire déménage. Pour visiter appelez Louis Combot : 247-5918.

RUE DESCHAMBAULT

Prix $14,900

Maison de [VENDU] étage, 3 chambres [...]ier. 1er étage compl[...] rénové. Cave à la gr[...] Doit être vendue. Pour [...] de renseignements, appele[...] Louis Combot : 247-5918.

BUFFALO REALTY & APPRAISALS

233, av. Portage
Tél.: 942-0481



DANIS REALTY
Tél.: 247-8958
519, ch. Ste-Marie



AVENUE REGAL — ST-VITAL — Doit être vendu! Bungalow de 3 chambres à coucher. Plein prix: $12,000 ou offre raisonnable. Pour visiter, appelez Claire Jopling: 253-4770 ou Aimé Fillion: 233-5710.

ST-BONIFACE — Bonne maison solide de 2 étages: 7 pièces, 2 salles de bains, soubassement à la grandeur. Cours clôturée à l'arrière. Taxes basses. Prix: $18,000. Comptant requis: $1,000. Pour plus de détails appelez Mme Danis.

ST-BONIFACE — Maison de 2 chambres à coucher avec cuisine qui vous plaira. Bonne cave avec fournaise au gaz neuve. Lot: 33' X 103'. $1,000 comptant et $91.50 P.I.T. Contactez Jeanne d'Auteuil: 452-3936.

RUE RITCHOT — Bungalow de 2 chambres à coucher. Très propre, fournaise neuve. Plein prix: seulement $9,000. Pour visiter, appelez Aimé Fillion: 233-5710.

SYMINGTON RD. — A cinq minutes du Centre Commercial K - Mart. Maison de 2 chambres à coucher avec cave à la grandeur et garage. $1,500 comptant et $92.00 P.I.T. Pour autres détails, appelez Jeanne d'Auteuil: 452-3936.

AV. MORIER — Exclusive. Charmante maison de trois chambres à coucher, salle à manger, "breakfast nook", salle de récréation et bien d'autres belles choses. Très bonne localité. Comptant requis minime: $1,200. Pour autres détails appelez Maurice Péloquin : 233-5630.

TOWNHOUSE A ST-NORBERT — Trois chambres à coucher, salon, tapis mur à mur, salle à manger, cuisine moderne, soubassement à la grandeur. Prix $14,500. Des offres S.V.P. Cette maison doit être vendue. Appelez Réjane Lebecque : 667-3263 ou 667-6958.

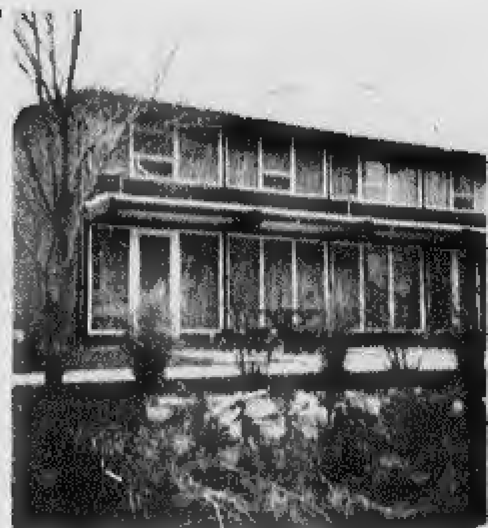
ST-VITAL — GRAND LOT — Maison de 2 chambres à coucher redécorée l'an dernier. Tapis mur à mur. Bonne localité. $1,000 comptant et $120 par mois. Appelez Léo Grouette

ST-JEAN-BAPTISTE — Prix avantageux pour cette maison de 4 chambres à coucher à deux étages. Plein prix: $11,000 avec $1,000 comptant et à termes. Pour visiter, appelez Albert Gauthier: 247-4397.

Réjane Lebecque: 667-3263
Maurice Danis : 256-8836
Aline Danis : 256-8836
Jeanne D'Auteuil, rés.: 452-3936
Albert Gauthier : 247-4397
Aimé Fillion : 233-5710
Claire Jopling : 253-4770
Léo Grouette : 233-5507
Maurice Péloquin : 233-5630

SERVICE "Multiple Listing"

Trust Royal



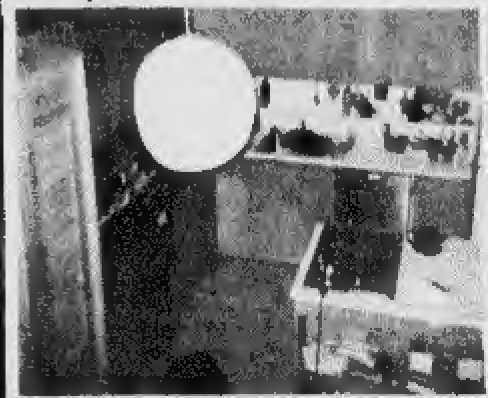
KILDONAN NORD
Rue Larchdale $64,000
Situé dans une localité désirable. Un grand lot (1/2 acre) avec système d'arrosage automatique pour pelouse. Construction exceptionnelle en bois naturel et en vitre; grand soubassement fini en bois verni; pilots descendant au roc.



2,700 pieds carrés de niveaux variés en plus du soubassement. Un garage double avec porte automatique et entrée circulaire en béton.



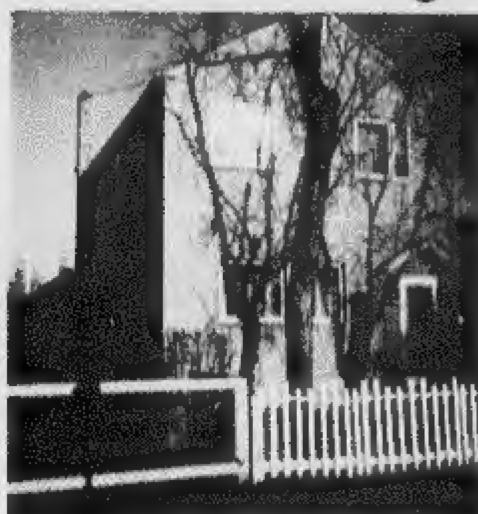
Le salon et la chambre de famille de 46 pieds de longueur sont divisés par un foyer ouvert au centre et un plein mur de vitre donnant sur le patio arrière. Il y a un deuxième patio en avant de la maison.



Vous avez une cuisine moderne, complètement meublée, une bibliothèque, quatre chambres à coucher avec 3 salles de bains.
Construite, il y a 11 ans, suivant les goûts du propriétaire, cette maison appartient à un temps futur. Vous n'en trouverez pas une autre comparable!!!
Appelez Hubert Comte: 284-6130; rés.: 247-4939.



ST-VITAL
Rue Bellveau Seulement $18,900
Belle maison de famille de 3 chambres à coucher avec grand soubassement, salle de récréation partiellement finie, tapis mur à mur au salon et corridor, salle d'étude au 2e étage. Un grand lot de 66 pieds de frontage, garage avec entrée sur la rue. Une bonne demeure à prix modique - $1,000 comptant seulement. Appelez Hubert Comte: 284-6130; rés.: 247-4939.



ST-BONIFACE
Rue St-Jean-Baptiste
Localité désirable, près des écoles, autobus, église et magasin. Taxes minimes, bon revenu: 1 logis de 3 chambres à coucher et 2 logis de 2 chambres à coucher. Entrée privée pour chacun. Pour plus de renseignements sur cette propriété, appelez Hubert Comte: 284-3160; rés.: 247-4939.



NORWOOD-ST-BONIFACE
Rue Monck $30,000
Lot de 50 pieds, grande maison de 3 étages très solide; 5 pièces au premier, 5 pièces au deuxième et 3 pièces au troisième, 3 salles de bains, soubassement à la grandeur; garage double et 2 autres espaces pour stationnement. Chauffage économique. Présentement louée avec très bon retour. $5,000 comptant requis. Appelez Hubert Comte: 284-6130; rés.: 247-4939.

WINNIPEG OUEST — Westwood

Si votre travail demande une localité dans le beau district Westwood, nous avons quelque chose de bien à vous offrir.

Une aubaine !!! 3 chambres à coucher, grand bungalow de 6 pièces, plan unique, beau lot de 50 pieds, près de toutes commodités. Vous aurez 2 salles de bains, garage en plus de l'autoport, une cour clôturée avec patio et au-delà de 1,150 pieds carrés d'espace pour vivre. Ne manquez pas celle-ci car elles sont rares dans ce district. Appelez sans retard !!! Hubert Comte: 284-6130; rés.: 247-4939.

RIVER HEIGHTS — $24,900

Maison à niveaux variés de 3 chambres à coucher, salon, cuisine et salle à manger. Au delà de 1,000 pieds carrés avec salle de récréation. Si elle vous plaît, faites-nous une offre. Appelez Hubert Comte: 284-6130; rés.: 247-4939.

Rue Kitson ST-BONIFACE-NORWOOD

Précieux-Sang !!! - Bonne maison de famille ! 2 salles de bains, 3 chambres à coucher, salon, salle à manger et grande cuisine en plus de 2 chambres finies au soubassement. Le décor est bien, l'extérieur fini en stuc, le prix réduit pour vente rapide. Réfrigérateur et cuisinière sont inclus. Appelez Hubert Comte: 284-6130; rés.: 247-4939.

Rue St-Paul ST-ADOLPHE $20,900

Un très beau bungalow de cinq pièces, situé sur un grand lot boisé. Soubassement à la grandeur avec 2 autres chambres. La localité est idéale; seulement 30 minutes du centre de la ville. Seulement $2,500 comptant pour qualifier à une hypothèque. Appelez Hubert Comte: 284-6130; rés.: 247-4939.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — $8,900

Grande maison de 5 chambres à coucher, très solide, grande cuisine moderne, salon en L. Tapis mur à mur au salon, corridor, escalier et chambre à coucher principale. Localité désirable, fournaise et réservoir d'eau chaude au gaz, garage double, grand lot de 150' x 150' avec beaux érables et lilas, grand jardin et pelouse. Possession le 1er août. Equipée avec système d'eau à pression et égouts. Appelez Hubert Comte: 284-6130; rés.: 247-4939.

ST-NORBERT - Parc La Salle — $13,400

Je vous offre ce joli petit logis de 2 chambres à coucher avec soubassement à la grandeur, à un prix sans égal. Cour clôturée, patio, stationnement en béton, cuisine très grande et moderne, tapis mur à mur au salon et dans l'escalier. Plancher "Parquet" dans la chambre à coucher principale. Un logis économique à un prix d'hier. Appelez Hubert Comte: 284-6130; rés.: 247-4939.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES - Manitoba — $2,500

Bonne maison de 2 étages avec soubassement à la grandeur, 4 chambres à coucher, remise, salon, cuisine et salle à manger. Nouvelle fournaise à l'huile. Possession immédiate. Seulement $2,500. Une très bonne demeure - pour le prix d'un chalet. Appelez Hubert Comte: 284-6130; rés.: 247-4939.

Nous avons plusieurs fermes à vendre dans différents endroits du Manitoba ainsi que plusieurs commerces en ville et à la campagne. Si vous désirez un investissement dans les appartements résidentiels, votre choix peut varié de 6 à 360 logis ! Nous les avons pour vendre - Appelez Hubert Comte: 284-6130; rés.: 247-4939.



ST-PIERRE - Manitoba
Près de la route 59
90 acres (60 acres cultivées, présentement ensemencées en Luzerne - 30 acres de bois avec ruisseau). Plan de paysage par la firme AUBIN NURSERIES.
Cette ferme a une très belle maison de 1,260 pieds carrés, avec 3 chambres à coucher, salon avec tapis, cuisine moderne meublée et salle à manger. Le soubassement contient une salle de récréation, bureau, 2 chambres à coucher (ou atelier) et la 3e salle de bains. Spécification ELECTRIC-MEDALLION.



Une porcherie moderne avec fosse en béton pour fumier, moulin automatique avec cadran, partition de fer, système de ventilation automatique. Cette porcherie contient le tout pour l'élevage complet du porc. Entrepôt pour 12,000 boisseaux de grain.



Il y a aussi une grande remise avec porte double sur rail; fondation en béton.
Le tout est offert pour $59,000. Une aubaine !!!
Appelez Hubert Comte: 284-6130; rés.: 247-4939.



ST-CLAUDE, Manitoba
Epicerie et viande
Très bonne localité, bonne bâtisse solide avec soubassement à pleine grandeur, bureau, stationnement. Un très bon chiffre d'affaires. Si vos désirs sont d'être en affaires, continuez cette entreprise bien établie. Le propriétaire doit vendre pour retraite prochaine. Complet - $40,000 - Appelez Hubert Comte: 284-6130; rés.: 247-4939.



Rue Sadler ST-VITAL $23,900

Grande maison moderne de 4 chambres à coucher avec garage et autoport. Cette maison a au-delà de 1,400 pieds carrés; située sur un beau lot boisé de 45' x 226 pieds avec entrée pour automobile sur la rue de côté. Soubassement nouveau, chauffage au gaz, nouvellement isolée, plancher de bois dur. Comptant requis: $2,500 à une hypothèque. Appelez Hubert Comte: 284-6130; rés.: 247-4939.





Rue Oustic ST-VITAL $23,700 et $23,900

Deux maisons neuves sur lots boisés. Construction exceptionnelle par MANDAU (Réputé en immeuble). Soubassement à la grandeur, murs doubles, plan idéal, trottoirs, gazon, stationnement pour automobile, tapis mur à mur au salon, corridor et chambres à coucher. Finition en acajou, d'autres bonis sont inclus dans le prix. Achetez maintenant pour avoir le choix de couleurs de tapis. Comptant requis: minimum de $2,000 à une hypothèque. Appelez Hubert Comte: 284-6130; rés.: 247-4939.

